

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Département sociologie



MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie

Option : sociologie de la santé

THÈME :

**Prévention de la santé et sécurité au travail
Des opérationnels**

cas pratique : entreprise portuaire de Bejaïa

Réalisé par :

Mlle YOUNSI SARA

Mlle TIGUENITINE KAHINA

Encadré par :

Mme KHIRREDINE NAIMA

Année universitaire : 2021 / 2022

REMERCIEMENT

Tout d'abord nous remercions le bon dieu, de nous avoir donné cette opportunité et permis de réaliser notre projet de fin d'étude dans les bonnes conditions.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à notre promotrice madame KHIREDDINE NAIMA pour l'encadrement de ce travail, sa disponibilité malgré ses nombreuses occupations n'a jamais ménagé ses efforts pour suivre de près notre travail.

“ Merci pour vos conseils, vos encouragements et surtout d'avoir accepté de nous encadrer “

On tient également à remercier les membres du jury d'avoir accepté d'assisté à la présentation de ce travail.

Ne tenons à exprimer nos profonds remerciements à tous le personnel de l'entreprise portuaire de Bejaia en particulier notre promoteur Dr MOUKHFI LAMINE ainsi que :

- Mme MOUSSA
- Mlle Allaoua khadidja
- Berchiche Amel

Nous adressons tous nos sincères et respectueux remerciements à toutes personnes ayant contribués de près ou de loin à la réalisation de ce projet, en particulier nos familles

DÉDICACE

Avec une profonde gratitude et un grand amour je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui m'ont soutenue et qui ont Sacrifié leur vie pour me voir réussir. Je vous remercie infiniment pour les efforts que vous avez fournis pour moi, je suis reconnaissante et je suis fière d'être votre fille, que dieu vous gardent pour moi.

A mon très cher frère « Lounes » à travers ce travail je tien a te remercié pour tout ce que tu fais pour moi malgré la distance qui nous sépare.

A ma très chère sœur « Nassima » et son mari « Souhil » qui m'ont encouragé durant mon travail.

A ma belle-famille « Hamoudi »

A mon fiancé « Halim » Merci pour l'encouragement et tout ce que tu as fait pour moi durant la réalisation de ce travail.

. A ma très chère sœur et binôme « Sara » et a toute sa famille sur tout kamelia

A toutes mes Cousines (Nadjet, Yousra, Tiziri, Rania, chahinez, fatima,)

A toute la famille « Tiguenitine » et « Idir »

KAHINA

DÉDICACE

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui ont sacrifié leur vie pour moi, Qui ont attendus, et espérés ma réussite, je leurs témoigne mon respect, mon amour, ma réussite et ma profonde gratitude et ma reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait pour moi, Que dieu les gardent et les protègent.

À ma seule sœur adorée " kamelia " qui m'a encouragé pendant la réalisation de ce travail.

À mes chers frères « Lyes », « rayane », « Nassim et sa petite famille »

Pour ce qu'ils font pour moi

À ma belle-famille « Boubegtiten »

À mon fiancé « Nassim » Merci d'être toujours à mes côtés, par ta présence, ton amour, pour ton encouragement permanent, et ton soutien moral. Je suis très reconnaissante sur ta présence tout au long de ma préparation, je suis tellement chanceuse de t'avoir.

À ma meilleure amie et ma binôme « kahina » ainsi qu'à toute sa famille

A mes amies : Hanane, Amina, Hanane, lily

À toute la famille « YOUNSI » & « Bedreddine »

SARA

Liste des abréviations :

AT : Accident du travail

ANACT : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

BTP : Bâtiment et Travaux publics

C.T.M.D : Centre de transit des marchandises dangereuses

CHSCT : Comité d'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail

DG : direction générale

DSCI : Direction du Système de Contrôle Interne

DGAF : Direction générale adjointe fonctionnelle

DFC : Direction finances et comptabilité

DRH : Direction ressources humaines

DDN : Direction digitalisation et numérique

DE : Direction exploitation

DA : Direction achats

DM : Direction maintenance

DGAO : Direction générale adjointe opérationnelle

DDD : Direction domaine et développement

DC : Direction capitainerie

DU : Document unique

EDI L'échange de donnée informatique

EPB : Entreprise portuaire Bejaia.

EvRP : Evaluation des risques professionnels

HSE : Hygiène Sécurité Environnement

INSEE : L'Institut national de la statistique et des études économiques.

ISO : International Organization for Standardization.

IPRP : Intervenant en prévention des risques professionnels

MP : Maladies professionnelles

OHSAS : Occupational health and safety standard.

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

SST : Santé et sécurité au travail

SST : Sauveteur secouriste du travail

TMS : Troubles musculo squelettiques

Sommaire

Remerciement

Dédicace

Liste des abréviations

Introduction :.....	1
<i>LA PARTIE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE</i>	3
<i>CHAPITRE I</i>	4
Problématisation de l'objet de recherche.....	4
1 Les raisons du choix de thème :.....	4
2 Les objectifs de la recherche :	4
3 Les études antérieures :	5
4 La problématique :	8
5 Les hypothèses :.....	11
6 Définition des concepts clés	11
Conclusion:	14
<i>CHAPITRE II</i>	15
<i>CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE</i>	15
I Méthodologie et techniques de recherche.....	16
Introduction :.....	16
1 Présentation de l'organisme d'accueil	16
2 Pré-enquête :	16
3 Méthode et technique utilisées :	17
4 Définitions du temps et le lieu de l'enquête :.....	18
5 La méthode d'échantillonnage :	19
6 L'échantillon de l'enquête :.....	19
7 Les avantages et les difficultés rencontrés durant la recherche :	21
Conclusion :.....	22
<i>CHAPITRE III</i>	23
<i>HISTORIQUE DE L'ENREPRISE PORTUAIRE BAJAIA L'EPB</i>	23
Introduction.....	24

1	Historique de l'EPB :.....	24
2	Situation géographique :.....	25
3	Missions et activité de L'EPB :.....	26
4	Description des services :.....	27
5	Les Moyens Dont Dispose l'EPB :.....	28
6	Présentation des délégués structure a L'EPB :.....	30
7	DIRECTION GENERALE ADJOINTE FONCTIONNELLE (DGAF) : ...	32
	La gestion des stocks :.....	33
8	DIRECTION GENERALE ADJOINTE OPERATIONNELLE (DGAO) : ...	34
9	La politique de l'EPB :	37
	Conclusion :.....	37
	<i>CHAPITRE IV</i>	38
	<i>CONDITIONS DE TRAVAIL, SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL</i>	38
	I Les conditions de travail	39
	Introduction :.....	39
1	Les conditions de travail	39
2	Historique des conditions de travail :	40
3	Les composantes des conditions de travail	41
4	Les enjeux des conditions de travail :.....	43
5	L'amélioration des conditions de travail :	44
6	Les conditions de travail en Algérie :	46
7	L'ergonomie :	46
8	La comité d'hygiène et sécurité au travail et condition de travail :	48
9	Hygiène et sécurité au travail :	50
10	Hygiène :	51
11	Objectifs de l'hygiène :	52
12	Hygiène au travail :.....	52
13	Hygiène Sécurité Environnement HSE :	53
14	Santé et sécurité au travail.....	54
	Conclusion :.....	60
	<i>CHAPITRE V</i>	61

<i>RISQUES PROFESSIONNELS ET PREVENTION</i>	61
I Les risques professionnels.....	62
Introduction :	62
1 Les risques professionnels :	62
2 Le document unique :	63
3 Les types des risques professionnels :	63
4 La gestion des risques professionnels :	66
5 Les Accidents de travail et Les Maladies professionnels :	67
6 Maladies professionnels ;	69
7 Evaluation des risques professionnels :	69
8 Les étapes de l'évaluation des risques professionnels :	70
9 L'importance de l'évaluation des risques professionnels :	72
10 La prévention	73
C onclusion :	82
<i>CHAPITRE VI : ANALYSE ET INTERPRITATION DES RESULTAT</i>	83
Introduction.....	84
1 L'environnement et conditions de travail :	84
2 Les risques liés aux conditions de travail et les conséquences sur les dockers, caristes, homme de chêne :	86
3 Mesures de prévention :	87
4 Vérification des hypothèses :	89
5 Première hypothèse :	89
6 Deuxième hypothèse :	89
<i>Conclusion générale</i>	90
Annexes	

INTRODUCTION
GÉNÉRALE

Introduction

Introduction :

La santé au travail a toujours été un chef d'entreprise et Employeurs, en raison des blessures des travailleurs et des accidents mortels en exerçant leurs tâches. Au cours des années précédentes, les travailleurs rencontraient des difficultés au travail des emplois et des risques qui mettent leur vie en danger, mais les entreprises essaient toujours de développer et améliorer les conditions de travail et appliquer les réglementations et Le droit du travail oblige à prévenir la santé et la sécurité des employés.

L'entreprise est une unité autonome qui produit des biens et des services marchands, et quelques soit sa taille et ses domaines d'activités, elle investit dans les moyens matériels et humaines et la négligence de l'un de ses deux éléments conduits à un dysfonctionnement et à la non réalisation des objectifs.

En effet, les conditions de travail des travailleurs étaient l'objet d'étude de plusieurs disciplines, qui ont tenté de les analyser et les améliorer selon leurs principes. Elles les placent au centre de l'entreprise. Son importance est incontestable aussi bien pour le développement de l'entreprise que pour le bien être des salariés.

La protection de la santé et de la sécurité au travail constitue le noyau autour duquel le droit du travail s'est progressivement construit.

L'objectif de notre travail est de comprendre l'état des risques professionnels et la démarche de sécurité dans les entreprises algériennes, plus particulièrement à l'entreprise portuaire de Bejaia, tout en cherchant à découvrir les déférents risques qui menacent les travailleurs durant l'exécution de leurs taches, et les moyens de prévention et de sécurité pour éviter ou bien réduire les risques au milieu de travail.

Notre mémoire de recherche est répartie en deux parties théoriques et pratiques.

La partie théorique est composé de quatre chapitres :

- ❖ **Le premier chapitre** : consacré au cadre méthodologique de recherche qui contient la problématisation de l'objet de recherche et la méthodologie et technique de recherche.
- ❖ **Le deuxième chapitre** : est consacré à la représentation de l'organisme d'accueil.
- ❖ **Le troisième chapitre** : est subdivisé en deux sections, la première consacrée sur les conditions de travail, en basant sur quelques sous-titre à savoir l'histoire, les composants, les enjeux.... Et la deuxième section par apport la santé et sécurité au travail.

Introduction

- ❖ **Le Quatrième chapitre :** ce chapitre est composé de deux sections : la première touche les risques professionnels (types, accidents et maladies professionnels...) et la deuxième section portera sur la prévention de ces risques (politique de prévention, principaux généraux...)

La partie pratique contient un chapitre consacré à l'analyse et l'interprétation des résultats, présenter les résultats de chaque hypothèse.

Enfin, nous avons fini notre recherche par une conclusion, la bibliographie, et l'annexe

***LA PARTIE
THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE***

I Problématisation de l'objet de recherche

Introduction :

Ce premier chapitre sera consacré au cadre théorique de notre recherche ; dans lequel on va commencer par les raisons et les objectifs du choix de notre thème. Puis on va présenter les études antérieures, après la problématique et les hypothèses. Enfin nous définirons les concepts importants et en rapport avec notre thème.

1 Les raisons du choix de thème :

La vie professionnelle des employés au sein du port est trop risquée, et le choix de notre thème « prévention sanitaire et sécurité au travail ». Consiste à faire le point par rapport aux connaissances acquises dans le domaine de la sociologie de la santé et donner plus d'éclaircissement aux points suivants :

a- Les raisons objectives de choix de thème

- ✓ Voir si l'entreprise portuaire se préoccupe de la santé et sécurité des ouvriers.
- ✓ Analyser les mesures d'hygiène dans cette entreprise.
- ✓ Mettre en place les connaissances acquis sur le plan pratique.
- ✓ Acquérir les connaissances dans le domaine de la sécurité au travail, ainsi la prévention des risques professionnels

b- Les raisons subjectives de choix de thème

- ✓ L'envie de découvrir le climat de travail et élargir nos connaissances.
- ✓ La curiosité de savoir le fonctionnement de l'entreprise.
- ✓ C'est un sujet récent qui s'inspire de la réalité, et qui mérite d'être étudié.

2 Les objectifs de la recherche :

Vouloir entreprendre une recherche en science social, c'est vouloir approfondir un sujet choisi en fonction de son intérêt, le choix de sujet représente le premier moment de la formulation du problème de recherche De ce fait, tout thème scientifique ou recherche peut être différemment traité selon divers objectifs :

Notre choix pour ce thème est motivé par les raisons suivantes :

- ✓ Mettre l'œil sur la réalité des maladies et risques professionnels qui existent dans les entreprises publiques plus précisément l'entreprise portuaire Bejaia.
- ✓ Voir si les conditions de travail dans les zones industrielles existent-ils.
- ✓ Voir comment l'entreprise gère les situations de risques

- ✓ Savoir si l'entreprise de l'EPB veille sur l'amélioration des conditions de travail.

3 Les études antérieures :

Au cours de cette étude sur les conditions de travail et la performance des salariés, on a sélectionné quelques études qui ont traité notre thème.

3.1 La première étude :

« Etude sur les conditions de travail, de santé et de sécurité des travailleurs du Québec. »¹

Cette étude porte sur les conditions de travail, de santé et de sécurité des travailleurs, elle a été réalisée par Michelle Gervais, Paul Massicote et Danièle Champoux en 2006, par l'institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité de travail à Montréal (Québec).

- **L'objectif de l'étude :**

Cette étude vise à comprendre le milieu de travail et ses intérêts et à intervenir En termes de santé et de sécurité au travail, cette étude a trois objectifs principaux, d'abord Il s'agit d'acquérir une vision globale ou holistique des conditions de travail et d'emploi Les travailleurs, le second est de fournir des informations statistiques, peuvent Utilisé par les planificateurs de recherche en santé et sécurité au travail, et enfin il est Favoriser la réflexion sur les questions de santé et de sécurité au travail.

- **L'échantillon :**

L'étude a été réalisée à partir d'un échantillon de 11000 travailleurs.

- **La méthode et technique utilisées :**

Cette étude adopte les méthodes suivantes comme techniques de recherche Méthode quantitative par questionnaire, utilisant deux méthodes de collecte questionnaires remplis lors des entretiens, et questionnaires remplis par chacun Adultes de 18 ans et plus.

¹ Michèle Gervais et all, « Etude sur les conditions de travail, de santé et de sécurité des travailleurs du Québec », l'institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité de travail, 2006, Montréal Québec, p 1, 12, 80, 113.

- **Les résultats obtenus :**

Les résultats d'analyse portent sur les contraintes physiques et organisationnelles, etc. Plus précisément dans les trois aspects suivants. Répartition des contraintes physiques où

Organisationnelles et des conditions d'emploi, Explorer le lien entre ces conditions de travail et certains indicateurs de santé la sécurité de l'emploi, et enfin certaines catégories de travailleurs, qu'il s'agisse d'indépendants, de jeunes de 15 à 24 ans, de petits entrepreneurs ou Restauration, commerce, santé, loisirs et autres industries de services.

- Contention physique, on constate que 62% des travailleurs sont exposés à Une organisation "persistante" et/ou une contrainte physique. Dans, 20 % étaient confrontés aux deux types de restrictions.
- La limite la plus courante est, travail répétitif 20%, traitement Charge lourde 11 %, charge de travail des outils 07 %.
- Sur le lien entre les conditions d'emploi et la santé et la sécurité au travail conduire à des conditions de travail instables ou variables.
- Deux, trois voire quatre fois plus de sujets étaient indépendants que indépendants Employé limiter le risque au nombre d'organisations. Difficile Expliquer la fréquence des accidents du travail déclaré par les travailleurs autonomie.
- Travailleurs âgés de 15 à 24 ans, les travailleurs âgés de 15 à 24 ans ont un taux élevé d'accidents 24 ans, plus élevé que tout autre groupe d'âge parmi les jeunes travailleurs, Les jeunes travailleurs âgés de 15 à 19 ans ont plus d'accidents que les jeunes travailleurs âgés de 20 à 24 ans.
- Employés de petites entreprises, plus de la moitié (55 %) y compris les employés de Québec, 40 % sont en petite entreprise, 10 % ont un statut d'indépendant, 30 % sont des employés.
- L'accident le plus fréquent est l'entreprise Moyennes plutôt que petites entreprises. - l'incidence des accidents du travail dans la restauration, Le commerce, la santé, les loisirs et les autres services sont supérieurs à la moyenne Québec, dans le secteur de la santé 78%, 10% de travailleurs manuels, tels que Restauration, Loisirs et Hébergement, qui a fini par croître de 13% par rapport aux autres industries département.

Ces études nous permettent de déduire que plusieurs facteurs jouent un rôle effets négatifs sur la santé et la sécurité au travail, tels que la charge de travail et les heures de travail,

Travail répétitif, contraintes organisationnelles, etc.... Ces études portent sur les accidents et les conditions de travail ayant des impacts sur la santé Travaillleurs physiques et psychologiques. Enfin, ces études suggèrent les actions suivantes : La prévention, comme moyen de développement, peut protéger la santé des salariés.

3.2 Deuxième étude :

« Les conditions de travail chez les travailleurs (Eurofund ,2015). »

L'étude porte sur la réalité des conditions de travail, elle était réalisée par fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail, l'enquête montre une contrastée de l'Europe au travail, mais avec une série d'évaluation positive. Il s'agit de l'enquête européenne sur les conditions de travail, dans cette enquête, les travailleurs salariés sont indépendant et doivent être interrogés en face à face sur les principales question tenant à leur travail et leur emploi , ils ont utilisé la méthode qualitative, l'analyse est basé sur 35 entretiens, Le questionnaire porte sur le statut de travail, les risques physiques et psychosociaux, le temps et le lieu de travail, l'organisation de travail, les compétences et le développement également sur les relations sociales au travail ainsi que la santé et le bien-être, l'étude à relever les résultats suivants :

- Les jeunes travailleurs perçoivent une intensité au travail et une insécurité d'emplois croissants, les travailleurs plus âgé ont un accès moindre aux la plupart des travailleurs sont satisfait à (85%) de leur temps de travail se sentent soutenus (58%) par leur directeur et de (71%) par leurs collègues et estiment que leurs organisation les motive à donner le meilleur dans leur travail (63%); mais entretemps, la ségrégation de genre perdre sur le marché du travail européen même si le nombre de femme à un poste de direction augmente.
- Formations, les risques physiques sont toujours présents et on note d'énormes différences en métiers de qualité de travail entre les diverses professions. L'enquête confirme une situation différenciée en matière de temps de travail : les heures de travail continuent à diminuer, les nombre de travailleurs indépendants travaillent plus longtemps que les salarier. Si on observe un nombre moins important de travailleurs occupé 48 heures ou plus, le nombre de travailleurs à temps partiel a quant à lui augment au fil de temps.
- Les résultats montrent également que les différences entre genres restent une caractéristique permanente du marché de travail européen, alors que le nombre de

travailleurs ayant indiqué avoir une femme comme supérieur est passé de 24% en 2000 à 33% en 2015.

- Seul un travailleur sur dix 10% ne s'estime pas bien informé sur les risques pour la santé et sa sécurité lors de l'exécution de son travail. Globalement le pourcentage de travailleurs qui signalent que leur santé est en danger en raison de leur travail a diminué de 31% en 2000 à 23% en 2015.
- Les résultats de l'enquête ont indiqué aussi que la violence au travail peut prendre différentes formes et constitue un facteur de risque important pour la santé mentale, près d'un travailleur sur six (15%) déclare avoir été victime d'un comportement social désobligeant ou de violence de harcèlement avec des conséquences négatives graves pour les travailleurs concernés.²

4 La problématique :

Le travail est un besoin vital pour le bien-être de l'homme et l'amélioration de ses conditions de vie, le développement et l'épanouissement de la société.

Dans tous les pays qu'ils soient en voie de développement ou développés les entreprises ont la responsabilité des conditions de travail afin de protéger la santé des travailleurs ainsi que d'assurer leur sécurité lorsqu'ils sont en situation de travail, ces notions renvoient donc à une politique de prévention pour préserver la santé des salariés et assurer la sécurité des employés et garantir leur bien-être cela contribue à la performance de l'entreprise, elle se mobilise pour changer ses pratiques en matière de sécurité.

L'entreprise doit être considérée comme un système conçu et animé par les hommes qui reçoivent, transforment, émettent des produits ou services, et rencontrent dans l'exercice de leurs activités des perturbations telles que : pollution (poussière ...etc.), Risques (maladies, accidents...), que nous appellerons un dysfonctionnement. Donc les responsables doivent connaître les grands principes de prévention, de faire un état des lieux de l'entreprise en matière de santé et de sécurité, détecter et évaluer les risques ainsi qu'ils sont tenus par l'application de la démarche prévention.

Depuis les années 80 la conception des conditions de travail reste une question politique et sociale, Potentiellement toute caractéristique de travail a vocation à devenir une « condition de travail ». Il appartient au débat social de dire s'il est légitime de la traiter comme telle. Selon GOLLACH Michel « la recherche scientifique doit aussi examiner comment la société traite

²[Http// : www.beswic.be. /Fr/news-bord/6th](http://www.beswic.be/Fr/news-bord/6th), européen. Consulter le 23 mai 2022 à 14h10

LA PARTIE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

le travail, et les conditions de travail des salariés »³, ce terme recouvre tout ce qui entre dans le cadre du travail d'une personne que ce soient son aptitude horaire, l'ergonomie de son lieu de travail, l'ambiance générale et la sécurité, Au début de la révolution industrielle, les travailleurs étaient soumis à un environnement du travail caractérisé par l'intensité des nuisances qui varient en fonction du travail effectué, de l'outil et des machines utilisées. Ces nuisances ont des influences néfastes sur la santé des travailleurs conduisant à l'absentéisme et à l'augmentation des risques d'accidents qui mettent la santé des travailleurs en danger du moment qu'ils risquent de perdre leurs vies à chaque moment Cette mauvaise situation a conduit les travailleurs à revendiquer de meilleures conditions de travail.

Les conditions de travail constituent un atout majeur d'attraction et de gouvernance des ressources humaines et un outil efficace d'acquisition, de développement et d'exploitation des compétences nécessaires aux succès des entreprises et à leur pérennité. Les conditions de travail sont des aspects très importants au sein d'une institution qui veut réussir dans son environnement concurrentiel. Elles désignent un ensemble de facteurs qui influent les caractéristiques internes et externes dans lesquels s'inscrit le travail⁴. Pour cela on peut dire que l'amélioration des conditions de travail est un élément essentiel dans toutes les entreprises pour avoir un bon rendement et une grande productivité et améliorer la satisfaction des salariés.

Aujourd'hui la santé et la sécurité occupent une place grandissante dans les occupations de l'entreprise La sécurité au travail constitue l'un des principaux leviers de progression dans le cadre de la prévention des risques professionnels et aussi un moyen essentiel pour préserver la santé des travailleurs, vu l'importance de la sécurité pour l'individu en général et pour celui de situation de travail en particulier, le code de travail oblige chaque employeur d'assurer la protection et prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le bien-être de ses employés.

Le concept de sécurité au travail appuie son existence sur un postulat de départ assez simple, toute activité professionnelle engendre des risques pour la sécurité d'un travailleur, à des degrés plus ou moins élevés.

La sécurité au travail touche directement chacun de nous, accidents du travail ou Les maladies professionnelles entraînent souvent des pertes économiques ainsi que des douleurs

³ Michel GOLLAC, les conditions de travail, édition la découverte, paris, 2014, p10

⁴ JOSUE MURENGEZI, analyse des conditions de travail du personnel médical en milieu rural, Université libre de Kigali, licence 2009, p 1

LA PARTIE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

physiques et psychiques dont les effets ne sont pas que viscéraux L'entreprise a également besoin de travailler dans différents aspects de la vie sociale.

Le monde de l'entreprise est au cœur de l'actualité et du débat public, elles sont au cœur de nos vies, il est donc essentiel de mieux les connaître D'après l'INSEE, l'entreprise est une « unité économique, juridiquement autonome dont la fonction principale est de produire des biens ou des services pour le marché »⁵. Elle recouvre diverses réalités de l'affaire individuelle aux sociétés les plus puissantes qui emploient de nombreux salariés et sont en rapport avec plusieurs personnes. Les moyens, le personnel, les organisations ne sont pas les même dans l'entreprise mais en ce qui concerne la sécurité, les principes, conditions à appliquer restent les même.

De nos jours les maladies et les risques professionnels font partie du monde du travail ; le salarié peut s'exposer à de multiples contraintes qu'ils subissent, et qui menacent leur état de santé physique ou mentale au cours de son activité professionnelle. Dans ce contexte Le risque est devenu une préoccupation pour la sociologie, Il est bien établi que les conditions défavorables de travail peuvent être nuisibles et tragiques pour la santé des travailleurs dans leurs milieux professionnels, là où il existe de multiples contraintes qu'ils subissent et qui menacent leurs états de santé. Ainsi, le risque professionnel n'est pas seulement des atteintes à la santé d'un salarié, elles constituent des répercussions sur la santé des ouvriers qui deviennent une préoccupation pour les entreprises, ces risques constituent un enjeu économique et juridique pour chaque Etat.

En lien avec la loi sur la santé et la sécurité au travail, les entreprises ont l'obligation de veiller par les mesures concrètes à la santé et la sécurité de leurs employés, pour mieux éliminer toute source de danger pour la santé et la sécurité et l'intégrité physique des employés, et adopter l'environnement de travail de ces derniers et leurs caractéristiques physiques en sensibilisant le personnel à maintenir l'aménagement des lieux conformes aux règles de santé et de sécurité et à veiller à la propreté⁶

La santé et la sécurité en milieu professionnel sont devenues l'une des préoccupations majeures des pouvoirs en Algérie. Le but étant de maintenir le plus haut degré du bien-être physique, mental et social des travailleurs dans toutes les professions. Globalement, tout part du principe qu'un travailleur a le droit à des conditions de travail sécuritaires qui ne risquent

⁵<https://www.insee.fr/fr/> consulté le 25/05/2022 à 13h15

⁶ Sylvie CAGNON, guide de gestion des ressources humaines, destiné aux entreprises des technologies de l'information, Edition, carabe pageau techno compétence emploi, Québec capitale nationale 2003, P 109.

pas d'entraîner de conséquences négatives pour sa santé, sa sécurité et son intégrité physique et morale

A ce titre on teste à déterminer la réalité des conditions de travail existant dans le milieu professionnel dans les entreprises public algériennes et plus précisément l'entreprise portuaire Bejaïa et de répondre aux questions suivantes :

- 1- Quels sont les moyens mis en œuvre par l'entreprise L'EPB afin de préserver la santé et la sécurité des travailleurs ?
- 2- Es ce que la sécurité dans l'entreprise L'EPB est efficace ?
- 3- La politique de prévention consacré par L'EPB a-t-elle réduit les risques professionnels ?
- 4- -quelle est la réalité des conditions de travail que vivent les travailleurs au sein de l'entreprise L'EPB ?

5 Les hypothèses :

Une hypothèse de travail peut être définie comme une proposition de réponse anticipée à la question que l'on se pose à propos de l'objet de la recherche.

Elle se présentent comme des réponses provisoires à la question générale ou principale, et on questions secondaires ou spécifique de la recherche.⁷

Monheim et Rich la décrivent comme un énoncé déclaratif précisant une relation anticipée et plausible entre des phénomènes observés ou imaginés.⁸

5.1 La première hypothèse :

De mauvaises conditions de travail peuvent entrainer des risques professionnels.

5.2 Deuxième hypothèse :

Les mesures de sécurité et la politique de prévention mis en place par l'EPB, peuvent éliminer les risques professionnels.

6 Définition des concepts clés

1. La Prévention :

⁷Ambroise zagre,methodologie de la recherche en sciences sociales, juin 2015 p60

⁸ Mace gordon, françois pétry,guide d'élaboration d'un projet de recherche en science social, 3eme Edition bruxelles,2eme tirage 2004, p41 .

La notion de la prévention décrit l'ensemble des actions, des attitudes et comportements qui tendent à éviter la survenue des risques ou à maintenir et améliorer la santé.⁹

2. Le Danger :

Un danger est une propriété ou une capacité d'un objet, d'une personne, d'un processus pouvant entraîner des conséquences néfastes, aussi appelés dommages.¹⁰

3. Les risques :

Le risque est la probabilité que les conséquences néfastes, les dommages, se matérialisent effectivement.

4. Le Risque professionnel :

Le risque professionnel est la probabilité, pour un salarié exposé à une situation dangereuse lors de son activité professionnelle, de subir des effets nocifs pour sa santé physique et mentale. On distingue traditionnellement les risques physiques et les risques psychosociaux.¹¹

5. L'Accident du travail :

Est considéré comme accident du travail, tout accident ayant entraîné une lésion corporelle, imputable à une cause soudaine, extérieure et survenue dans le cadre de la relation de travail.¹²

6. Les Maladies professionnelles :

Le terme maladie professionnelle désigne toute maladie contractée à la suite d'une exposition à des valeurs de risque lié à l'activité professionnelle.

Une maladie est professionnelle si elle est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle.¹³

⁹<http://fr.ap-hm.fr/sante-prevention/definition-concept> consulté le 17.06.2022 à 14 :28h.

¹⁰ L'évaluation et gestion des risques, copyright by itm / aaa/dsat, p05.

¹¹<https://www.editions-legislatives.fr/risques-professionnels>, consulté le 17.06.2022 à 15:07h.

¹² Accident du travail et maladies professionnelles aspect réglementaire, pr.Rezk-kallahB.service de medecin de travail, EHU Oran, p 01.

¹³Courdeau, introduction Le management de la santé et de la sécurité au travail, afnor édition, , p XII.

7. La Sécurité :

8. La sécurité est l'absence de danger, c'est-à-dire une situation dans laquelle quelqu'un (ou quelque chose) n'est pas exposé à des événements critiques ou à des risques (défaillance, accident, détérioration, agression physique, vol..).¹⁴

9. Le Travail :

Activité de l'homme appliquée à la production, à la création, à l'entretien de quelque chose : Travail manuel, intellectuel.¹⁵

10. La Sécurité au travail :

L'expression « au travail » renvoie à ce qui a trait à la vie professionnelle. La « sécurité est le fait d'être à l'abri de toute souffrance, blessure ou perte.¹⁶

11. La Santé :

Selon la définition de l'organisation mondiale de la santé (L'OMS) dans le préambule de sa contribution, la santé est un état complet de bien-être physique, mental.¹⁷

12. La Santé au travail :

La santé au travail est une démarche interdisciplinaire, associant employés et employeurs, dans le but de créer un lieu de travail favorable à la santé et notamment de lutter contre le harcèlement au travail et contre la « discrimination salariale selon l'état de santé, La santé au travail laisse entrevoir différents logiques médicales d'action dans l'analyse des interactions

¹⁴Toupictionnaire, Le dictionnaire de politique.

¹⁵ Dictionnaire Larousse.

¹⁶ Amélioration la sécurité et la santé au travail dans les petites et moyennes entreprises, manuel du participant, p01.

¹⁷ Amélioration la sécurité et la santé au travail dans les petites et moyennes entreprises, manuel du participant, p13

santé/travail. Elles sont habituellement confondues dans la formulation de l'aptitude médicale au travail par le médecin de travail.¹⁸

13. L'entreprise :

Définition théorique :

Selon F. PERROUX, « l'entreprise est une organisation de la production dans laquelle on combine les prix des divers facteurs de la production apportée des agents distincts du propriétaire de l'entreprise en vue de vendre un bien ou des services sur le marché pour obtenir par différence entre deux prix (prix de revient et prix de vente) le plus grand gain monétaire possible ». ¹⁹

Définition opératoire :

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome dont la fonction principale est de produire des biens ou des services pour le marché.

14. Les Condition de travail :

Les conditions de travail sont tout ce qui entre dans le cadre du travail d'une personne, que ce soient son amplitude horaire, l'ergonomie de son lieu de travail, l'ambiance générale ou les avantages sociaux. ²⁰

Conclusion :

Dans cette partie nous avons parlé sur les raisons de choix de thème et les objectifs de la recherche, ainsi que les études antérieures puis la problématique par la suite on a cité nos hypothèses, et enfin nous avons définis les concepts clés liés à notre thème.

¹⁸Domont Alain, santé, sécurité au travail et fonction publiques, Édition Masson, paris,2000, p14.

¹⁹<https://www.memoireonline.com>, consulté le 20 mars 2022 à 15 :12h.

²⁰<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/conditions-de-travail>, consulté le 17.06.2022 à 19 :02h.

CHAPITRE I

CADRE

METHODOLOGIQUE

DE LA RECHERCHE

I Méthodologie et techniques de recherches

Introduction :

Toute recherche scientifique pour aboutir à un but précis, bien déterminé, elle doit être fondée sur une méthodologie. Selon Marc-Adélar Tremblay : « la méthodologie est l'ensemble des étapes à franchir et des procédés à utiliser pour obtenir une connaissance scientifique. La méthodologie confère donc aux résultats un fondement légitime parce qu'ils découlent de principes et de procédés rationnels. Chaque science de l'homme possède sa propre méthodologie qui s'inspire, bien entendu, de la méthodologie scientifique générale »

1 Présentation de l'organisme d'accueil

Le port de Bejaia joue un rôle très important dans les transactions internationales vu sa place et sa position géographique.

Aujourd'hui, il est classé 1er port d'Algérie en marchandises générales et 3^{ème} port pétrolier. Il est également le 1^{er} port du bassin méditerranéen à avoir obtenu, en 2000, la certification ISO 9001.2000 pour l'ensemble de ses prestations, et à avoir ainsi installé un système de management de la qualité. Cela constitue une étape dans le processus d'amélioration continue de ses prestations au grand bénéfice de ses clients. L'Entreprise Portuaire a connu d'autres succès depuis, elle est notamment certifiée à la Norme ISO 14001 :2004 et au référentiel OHSAS 18001 :2007, respectivement pour l'environnement et l'hygiène et sécurité au travail.²¹

2 Pré-enquête :

La pré-enquête est indispensable dans toute recherche scientifique, elle est considérée comme un fonctionnement opérationnel, elle constitue le premier contact avec le terrain et notre population d'étude et de faire le point sur notre thème de recherche, cerner et éclairer notre problématique et les hypothèses préalablement suggérer, chose qui nous a permis d'intégrer l'entreprise de l'EPB et plus exactement le service de la direction opérationnelles, chose qui nous a aidé à mieux connaître notre population d'étude et préciser nos catégories (dockers, hommes de chaîne, caristes) et nous a aidé à choisir la méthode (qualitative) et technique (guide d'entretien) les plus adéquates par rapport à notre thème.

²¹ Document par L'EPB Année 2022.

3 Méthode et technique utilisées :

La recherche scientifique exige une démarche méthodologique rationnelle qui permet d'étudier des phénomènes, de répondre à des questions, d'atteindre des résultats et des objectifs précis. Pour cela, cette démarche s'appuie sur des méthodes et des techniques différentes qui aideront le chercheur à effectuer à bien sa recherche pour arriver à recueillir des informations et des résultats scientifiques

Pour réussir dans cette recherches scientifique, l'utilisation d'une méthode et une technique de recherche est nécessaire, elles englobent l'ensemble des règles et procédures que le chercheur doit suivre pour mener une recherche, pour une étude bien déterminée.

3.1 La méthode utilisée :

L'utilisation de la méthode qualitative s'impose pour bien comprendre les différents risques liés à l'environnement de travail, Nous avons opté pour l'utilisation de la méthode qualitative, chose qui nous a donné plus de chance de recueillir plus d'information propre à notre thème vu la sécurité au travail

3.2 Techniques utilisées :

La technique c'est un moyen précis pour atteindre un résultat partiel, à un niveau et à un moment précis de la recherche, selon Omar Aktouf :« Les techniques sont des moyens dont on se sert pour couvrir des étapes d'opérations limitées, Ce sont des outils momentanés, conjoncturels et limités dans le processus de recherche. ». ²²

Le principe moyen d'investigation ou technique propre aux sciences sociales sont divers, parmi toutes les techniques que compte le Protocol qualitatif dans notre recherche, nous avons opté la technique la plus adéquate à notre thème, qui est l'entretien et l'observation. Dans le but de vérifier les hypothèses relatives à notre thème au sein de l'EPB.

3.2.1 La technique d'entretien :

Nous avons opté pour la technique d'entretien afin de faire parler nos enquêtés et de recueillir plus d'information par rapport à un phénomène étudié. Elle est définie : «Questionnement oral ou discussion avec un individu et qui porte sur un sujet prédéterminé dont on veut approfondir certains aspects à travers les réponses de la personne interviewée. »

²²Omar Aktouf, Méthodologie des Sciences sociales et approche en sciences sociales et approche qualitative des organisations Une introduction à la démarche classique et une critique (1987), p27.

On a opté pour un entretien semi-directif : : l'interrogé aura à répondre le plus directement possible à des questions précises (mais qui restent tout de même assez larges) ; il ne doit pas dévier du cadre de chaque question ni associer librement selon son inspiration comme dans d'autres types d'entretiens. Ce genre d'entretien est, comme son nom l'indique, à mi-chemin entre la non directive et la directive. Dans la pratique, c'est souvent une combinaison de ces deux formes que l'on utilise. Le but recherché est de s'informer, mais en même temps de vérifier, à l'aide de questions, des points particuliers liés à certaines hypothèses préétablies (nous verrons un exemple plus loin).²³

Le présent guide d'entretien a été élaboré pour collecter les informations sur le terrain, il contient une série de questions que nous avons réparties en trois axes :

- Le premier axe : consacré aux données personnelles des travailleurs comme l'âge, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction.
- Le deuxième axe : consacré aux conditions de travail de l'entreprise.
- Le troisième axe : consacré aux risques professionnels
- Quatrième axe : consacré aux mesures de prévention

3.2.2 L'observation direct :

Elle consiste à observer le fait et à découvrir tous les facteurs qui le composent où qui l'influence. Elle est pratiquée à l'aide des sens de perception ou d'instruments spécifiques.

Elle est l'un des outils de recherche en sciences sociales, elle est pour but de récolter des informations à notre thème de recherche, et de dévoiler la réalité de terrain, ce qui favorise à mieux tester les hypothèses préalablement établit.

4 Définitions du temps et le lieu de l'enquête :

a. Le lieu de l'enquête :

Notre enquête a été effectuée à l'Entreprise portuaire de Bejaia (EPB) qui situe 13 avenue des frères Amrani elle est considérée comme une grande entreprise Algérienne.

L'EPB est une entreprise de services dont les activités sont nombreuses et diverses. Le choix du lieu de l'enquête convient à notre objectif qui consiste à découvrir la réalité de l'environnement de travail et les risques professionnels dont les salariés de l'EPB sont exposés.

²³ Omar Aktouf, Méthodologie des Sciences sociales et approche...(1987), p 89

b. La durée de l'enquête :

Notre enquête est déroulée durant une période de (15) jours, du 15/05/2022 jusqu'au 31/05/2022. On a eu l'accès à cette entreprise durant tous les jours de la semaine. Durant cette période de stage, nous étions en contact direct avec les employés, ce qui nous a donné la possibilité d'avoir une idée très claire et précise sur notre enquête. Cette période nous a permis de recueillir des informations importantes sur notre thème de recherche.

Notre enquête est inscrite dans certaines conditions positives et négatives qui comprennent des obstacles et des avantages durant la réalisation de notre recherche.

5 La méthode d'échantillonnage :

Selon Omar aktouf : « Les méthodes d'échantillonnage donnent les différentes marches à suivre pour extraire un échantillon tout en ayant un maximum de garanties quant à sa représentativité. Il existe, en gros, deux grandes méthodes : la méthode empirique ou par quotas, et la méthode probabiliste ou aléatoire.»²⁴

Notre population d'étude touche la catégorie d'opérationnels, le choix de notre échantillon d'enquête s'est réalisé d'une manière probabiliste aléatoire simple, au hasard, car les employés sont tout le temps occupés alors la solution c'était la méthode de hasard.

6 L'échantillon de l'enquête :

Selon Omar aktouf : «l'échantillon est défini comme étant une petite quantité d'un produit destinée à en faire connaître les qualités ou à les apprécier ou encore une portion représentative d'un ensemble, un spécimen. »

La population cibler dans notre recherche est l'ensemble des salariés qui travaillent au sein de l'entreprise L'EPB, Notre échantillon est composé de 3 catégorie : les dockers(05), les hommes chaines(03), les caristes(03), on a choisi ces catégories dont la raison principale d'identifier la catégorie touchée par les risques professionnels lors de l'exécution de leurs taches. Et d'avoir de différents avis par apport a nos hypothèses.

²⁴ Op cit, p 73.

N° enquêté	Sexe	Age	Situation familial	Niveau d'instruction	Poste occupé	Ancienneté au poste
N° 1 L'aaziz	Homme	50	Marié	Terminal	Docker	30ans
N° 2 Abdlghani	Homme	38	Marié	BEM	Docker	12ans
N°3 Laarbi	Homme	60	Marié	7eme année	Docker	32ans

N° 4 Bachir	Homme	59	Marié	2eme année	Docker	11ans
N° 5 Rabah	Homme	47	Marié	9eme année	Docker	12ans
N° 6 Karim	Homme	43	Marié	8eme année	Homme de chaine	19ans
N°7 Ali	Homme	49	Marié	Terminal	Homme de chaine	10ans
N°8 Mouloud	Homme	38	Célibataire	BEM	Homme de chaine	12ans
N°9 Nabil	Homme	38	Célibataire	7eme année	Cariste	12ans
N°10 Lyes	Homme	34	Marié	BEM	Cariste	12ans
N°11 Hamid	Homme	41	Marié	9eme année	Cariste	10ans

Tableau N° 1 : les caractéristiques de l'échantillon d'étude

Source : l'EPB

- Ce tableau présente les caractéristiques de notre population d'étude, avec la quel nous avant réaliser nos entretiens, selon l'Age, le sexe, situation familial, niveau d'instruction, poste occupé, l'ancienneté au poste.

7 Les avantages et les difficultés rencontrés durant la recherche :

7.1 Les avantages :

- Le bon accueil de la part du personnel de l'entreprise portuaire de Bejaia.
- La comparaison entre la réalité de l'univers du travail de l'entreprise portuaire de Bejaia et le savoir scientifique universitaire.
- L'accueil chaleureux de la part des employés qui ont répondu favorablement à nos questions.

7.2 Les difficultés rencontrées :

- La nécessité de traduire les réponses de certains salariés (fournie en kabyle), ce qui engendre une énorme perte de temps.
- La difficulté de trouver un lieu de stage et la durée de ce stage est très courte.
- Problème de réseau et de connexion dans la bibliothèque de l'université ce qui nous a causé un énorme retard dans notre recherche

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons présenté notre terrain de recherche, travail de recherche, la méthode et les techniques utiliser ainsi que les avantage et les difficultés rencontrées.

CHAPITRE II
HISTORIQUE DE
L'ENREPRISE PORTUAIRE
BAJALA L'EPB

Introduction

Dans ce chapitre, nous avons identifié la société portuaire de Bejaia (EPB), nous commençons d'abord par l'histoire d'EPB, la Situation géographique puis la mission et les activités de l'EPA et ensuite à la description des services et les moyens dont dispose L'EPB, et on passe aux divers secteurs de l'entreprise, Enfin une petite conclusion.

1 Historique de l'EPB :²⁵

Bejaia, une ville, un port.

Au cœur de l'espace méditerranéen, la ville de Bejaia possède de nombreux sites naturels et vestiges historiques datant de plus de 10 000 ans, ainsi que de nombreux sites archéologiques recelant des objets d'origine remontant à l'époque néolithique.

Bejaia joua un grand rôle dans la transmission du savoir dans le bassin méditerranéen, grâce au dynamisme de son port, la sécurité de la région, la bonne politique et les avantages douaniers. Bougie a su attirer beaucoup de puissants marchands.

La Saldae romaine devient un port d'embarquement de blé du grenier de Rome, ce n'est qu'aux XI^{ème} siècle, que Bgaieth, devenue Ennaceria, pris une place très importante dans le monde de l'époque ; le port de Bejaia devient l'un des plus importants de la méditerranée.

La réalisation des ouvrages actuels débuta en 1834, elle fut achevée en 1987. C'est en 1960 qu'a été chargé le premier pétrolier d'Algérie.

Le port de Bejaia aujourd'hui est réputé mixte ; hydrocarbures et marchandises générales y sont traitées.

L'aménagement moderne des superstructures, le développement des infrastructures, L'utilisation de moyens de manutention et de techniques adaptés à l'évolution de la technologie des navires et enfin ses outils de gestion Moderne, ont fait évoluer le Port de Bejaia depuis le milieu des années 1990 pour être classé aujourd'hui second port d'Algérie.

L'Entreprise Portuaire de Bejaia ; entreprise socialiste ; est transformée en Entreprise Publique Economique, Société par Actions (E.P.E-S.P. A) depuis le 15 Février 1989.

Le port de Bejaia est intimement lié à l'histoire de ça ville, a l'origine cite des ansiouens berbère de l'antique Numidie, les phéniciens fondèrent un comptoir commercial, il de cela plus de 2000 ans.

²⁵ Doc EPB, Année 2022

Les romains la firent « SALDAE » et y ragèrent une importante station navale, celle-ci fut détruite par les vandales de Genséric, suite à l'arrivée des hamadites, au début du millénaire l'activités portuaire c'est intensifié car elle jouissait d'une activité intense faisant de son port un centre de com²⁶munication très important, et cela grâce au transactions commercial qui se développer de jours en jours avec les différentes villes de l'époque tel que : Marseille, gènes et Naples.

Durant la colonisation française, des travaux d'aménagement furent entreprise afin d'améliorer et de faciliter l'activités portuaire. C'est ainsi que des ouvrages de protections et d'aconage furent entamer respectivement en 1870 et 1879, ainsi que des travaux liés au port marchants furent achevé en 1911, et les configurations de l'avant-port et de l'arrière port furent tracé en 1922.

Les installations nécessaires à la réception des navires pétroliers dans l'avant-port furent édifiées entre 1958 et 1960.

Le développement des infrastructure, l'utilisation des moyens de manutentions et de technique adaptés a l'évolution de la technologie des navires, ces outils de gestion moderne on fais évoluer le port de Bejaia depuis le milieu des année 1990 pour être classés le 2ème port de marchandises général après le port d'Alger et le 3 ème port pétrolier.

2 Situation géographique :²⁷

Le Port de Bejaïa jouit d'une situation géographique privilégiée. Bien protégé naturellement, sa rade est l'une des plus sûres de la rive sud de la méditerranée. Son positionnement au cœur de la méditerranée occidentale et au centre de la côte algérienne lui confère d'importants atouts et une place privilégiée sur les routes maritimes, où il a su y capter un important trafic.

Le port de Bejaïa, est délimité par :

- Au nord par la route nationale N°9.
- Au sud par les jetées de fermeture et du large sur une largeur de 2 750m.
- A l'est par la jetée Est.
- A l'ouest par la zone industrielle de Bejaia.

²⁷ Doc EPB, Année 2022

❖ Mouillage

Connue pour être l'une des meilleures de la côte algérienne, la rade de Bejaia offre d'excellentes potentialités en matière de protection et des fonds propices à un bon mouillage, avec des profondeurs allant de 10m à plus de 20m. Abrisée de tous les vents sauf du nord est à l'est, la rade est limitée par une ligne imaginaire s'étendant du Cap Carbon au Cap Aokas. Pour les pétroliers la zone de mouillage est située à l'est du Chemin d'accès.

❖ Accès au Port

- La passe principale d'accès est large de 320m et draguée de 10 à 13.5m. Elle est formée par les deux musoirs du jet.
- La passe Abdelkader, large de 110m et draguée à 12m
- La passe de la Casbah, située entre le vieux port et l'arrière port, sa largeur est de 125m et draguée à 12m

❖ Bassins du Port

Le Port de Bejaia est constitué de trois bassins :

- Bassins de l'avant-port : Sa superficie est de 75 hectares et ses profondeurs varient entre 10m et 13.5m. L'avant-port est destiné à traiter les navires pétroliers.²⁸
- Bassins du vieux Port : Sa superficie est de 25 hectares et ses profondeurs de quai varient entre 6 et 8m.
- Bassins de l'arrière Port : Sa superficie est de 55 hectares et les tirants d'eau varient entre 10m et 12m.

3 Missions et activité de L'EPB :²⁹

❖ Ses Missions :

La principale mission du port c'est d'assurer le transit des marchandises et des passagers dans les meilleures conditions de sécurité, de coût et de délai.

La gestion, l'exploitation et le développement du domaine portuaire sont les principales missions de l'EPB, c'est dans le but de promouvoir les échanges extérieurs du pays. Elle se doit d'assumer la police et la sécurité au sein du port.

Elle est chargée des travaux d'entretien, d'aménagement, de renouvellement et de création d'infrastructures.

L'EPB assure également des prestations à caractère commercial, à savoir ; le remorquage, la manutention et l'acconage.

²⁹ Doc EPB, Année 2022

❖ Ses Activités

Les principales activités de l'entreprise sont :

- L'exploitation de l'outillage et des installations portuaires.
- L'exécution des travaux d'entretien, d'aménagement et de renouvellement de la super structure portuaire.
- L'exercice du monopole des opérations d'aconage et de manutention portuaire.
- L'exercice du monopole des opérations de remorquage, de pilotage et d'amarrage.
- La police et la sécurité portuaire dans la limite géographique du domaine public portuaire.

4 Description des services :³⁰

1- L'acheminement des navires de la rade vers le quai : Dans certains cas

2-Le remorquage : Il consiste à tirer ou à pousser le navire, pour effectuer les manœuvres d'accostage, de déhalage ou d'appareillage du navire. Il consiste également à effectuer les opérations de convoyage et d'aide dans l'exécution d'autres manœuvres.

3- Le pilotage : Il est assuré de jour comme de nuit par un pilote spécialisé et est obligatoire à l'entrée et à la sortie du navire. Il consiste à assister le commandant dans la conduite de son navire à l'intérieur du port.

4- Le lamanage : Il consiste à amarrer ou désamarrer le navire de son poste d'accostage.

5- Les opérations de manutention et d'aconage pour les marchandises : elles consistent en :

- Les opérations d'embarquement et de débarquement des marchandises.
- La réception des marchandises.
- Le transfert vers les aires d'entreposage, hangars et terre-pleins, ports secs.
- La préservation ou la garde des marchandises sur terre-pleins ou hangar et hors port.
- Pointage des marchandises.
- La livraison aux clients.

³⁰ Doc EPB, Année 2022

La manutention et l'acconage sont assurés, par un personnel formé dans le domaine. Il est exercé de jour comme de nuit, réparti sur deux vacations de 6h à 19h avec un troisième shift optionnel qui s'étale entre 19h et 01h du matin. Pour des cas exceptionnels, un 4^{ème} shift peut être exploité. Ce dernier peut s'étaler jusqu'à 7 h du matin.

D'autres prestations sont également fournies aux navires et aux clients telles que :

- L'enlèvement des déchets des navires et assainissement des postes à quai.
- L'avitaillement en eau potable.
- Le pesage des marchandises (ponts bascules).
- La location de remorqueurs ou vedettes (pour avitaillement des navires, transport de l'assistance médicale, assistance et sauvetage en haute mer).

5 Les Moyens Dont Dispose l'EPB :³¹

5.1 Les Equipements De Manutention :

- ✓ Réception de trois suceuses a céréales et de quatorze (14) chariots élévateur.
- ✓ Des pelles mécaniques utilisables dans les cales des céréales.
- ✓ Deux ponts bascule pour camion et wagon, d'une capacité de soixante (60) à cent (100) tonne.
- ✓ Des grues mobiles sur roue de quarante (40) à quatre-vingt-dix (90) tonne, de capacités.
- ✓ Quatre tracteurs RO-RO et remorques.
- ✓ Des bennes preneuses.
- ✓ Stickers de trente-six, (36) a quarante-cinq (45) tonnes pour le traitement des centenaires. Deux chariots élévateurs de deux et demi (2.5) a vingt-huit (28) tonne de capacité.

5.2 Les équipements de navigations :

- ✓ Quatre (04) pilotins
 - ✓ Deux (02) canots
- quatre remorqueurs de milles cinq cent (1500), deux milles (2000), et deux mille cinq cents (2500) « ch. », plus un remorqueur de quarante-cinq (45) tonnes de traction livré

³¹ Doc EPB, Année 2022

rétament et acquis auprès de « DAMENSHY –PARDS HOLLAN » et un autre de trente-cinq tonne acquis auprès de, « l'union national de valence Espagne suivra incessamment. »³²

- neuf (09) canots d'amarrage, dont deux livré le 22 août 2005 de 8.4 et 12.6 mètres.

5.3 Les équipements de lutttes anti-pollution :

- Matériels de confinements.
- Barrage anti-pollution d'une longueur de neuf cent (900) mètres.
- Produits de traitement et moyens de d'épandage.

5.4 Les surfaces d'entreposages :

Le port de Bejaia dispose de 400.000 m² de surface non couverte et de 17500m² de surface couverte, ces surfaces son répartie entre :

- ✓ Un (01) magasins cale neuf (09) hangars banals pour marchandises divers.
- ✓ Six (06) hangars et terres plaines formant le centre de transit des marchandeuses dangereuses, « C.T.M.D ».
- ✓ Un (01) dock silo de stockage d'huile de table.
- ✓ Une gare maritime.
- ✓ Un (01) terminal a conteneurs.
- ✓ Deux (02) enclos pour véhicule de tourisimes.
- ✓ Une surface de 400.000 m² de terre plaine – nu
- ✓ Une station de déballastage pour les pétroliers.
- ✓ Un (01) centre de conditionnement de ciments d'une capacité de 30.000 tonnes.
- ✓ Un (01) centre anti-pollution marine.

5.5 Les installations spécialiser du port :

✓ Un terminal a conteneurs :

Il est d'ôté d'une gestion informatisé, et équiper de prise, il permet de recevoir des conteneurs de 20 et 40 pied, ainsi que des conteneurs frigorifiques.

✓ Des silos a céréales :

Construits par l'office national des interprofessionnelle des céréales l'OAIC, les silos en une capacité globale de 30.000 tonnes.

✓ Une gare maritime :

Elle peut accueillir 120.000 passagers et 20.000 véhicules par ans

✓ **Un centre de transit des marchandises dangereuses « CTMD »** : d'ôté d'une Surface total de 7000 m2, dont 1440 m2 couverte ce centre permet le transit des :

- ↪ Matières liquides inflammables.
- ↪ Matières solides inflammables.
- ↪ Matières comburante, toxique, corrosive, et matières Dangereuses diverse

5.6 Un système D'information :

l'information atteint un degré très élevé au port de Bejaia, car c'est le premier port algérien à avoir mis en place un réseau informatique orienté vers l'échange et la normalisation des données informatisées entre les différent

Opérateurs portuaires, l'échange de donnée informatique « EDI » consiste à échanger des messages préétablies et normalisée entre les partenaires, ces messages concernent des applications dans les domaines du commerce, du transport, des douanes, de l'assurance et de la fabrication.

Toute entreprises qui utilisent l'échange de donné informatisée profitent de plusieurs avantages :

- Permet une communication plus facile avec les différents partenaires de la communauté portuaire.
- Ce procédé est plus rapide et moins, coûteux que le téléphone, le télex, ou les envois postaux car il réduit le volume du papier à utiliser.
- Il offre une accélération des processus logistiques pour une disponibilité immédiate de l'information, et cela permet de gagner beaucoup plus de temps, de la Productivité, plus compréhension en qualité et en confiance.

6 Présentation des déférents structure a L'EPB :³³

L'EPB est organisée selon des directions fonctionnelles et opérationnelles :

I. DIRECTION GENERALE (DG) :

³³ Doc EPB, Année 2022

Elle est chargée de concevoir, coordonner et contrôler les actions liées à la gestion et au développement de l'entreprise.

1. Direction du Système de Contrôle Interne (DSCI) :

- Aider l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant ses processus de management des risques et de gouvernance de l'entreprise ;
- Evaluer le dispositif de contrôle interne de l'entreprise ;
- Apporter des conseils et de l'assistance pour améliorer les activités ;
- Donner une assurance à l'entreprise sur le degré de maîtrise de ses opérations ; Proposer des pistes d'amélioration ;
- Elaborer les tableaux de bord de gestion qui répondent aux objectifs fixés par la Direction Générale ;
- Analyser les écarts et l'interprétation des résultats liés aux différentes activités ;
- Elaborer les rapports de gestion ;
- Contribuer dans des actions de sensibilisation et de formation à la prévention des risques de pollution, à la protection de l'environnement, la santé des travailleurs et à l'intervention d'urgence.

2. Département Marketing :

- Définir les objectifs et la stratégie de l'action commerciale de l'entreprise, ainsi que les principes fondamentaux d'une politique marketing, en accord avec la Direction Générale et avec la stratégie de développement de l'entreprise.
- Définir une politique de pricing pour l'ensemble des prestations, permettant à l'entreprise d'être compétitive et rentable.
- Définir une stratégie et une politique de communication (interne et externe), en accord avec la stratégie de développement de l'entreprise.
- Analyser les caractéristiques et l'évolution du marché.

3. Département des Affaires Juridiques : qui est chargé de :

- Assurer le suivi de l'évolution de la législation et de la jurisprudence ;
- Assurer la gestion des litiges liés à toutes les activités de l'entreprise ;
- Assurer la présentation de l'entreprise devant toutes les instances judiciaires et administratives ;
- Mettre en place des couvertures d'assurance du patrimoine et responsabilités civiles de l'entreprise ;

- Assurer la veille juridique et le recensement des textes réglementaires relatifs à l'activité de l'entreprise ainsi que leur diffusion.

▪

4. Cellule Projet Exploitation des Activités Commerciales :

- Coordonne et assure le contact avec les différentes interfaces du projet de mise en exploitation commerciale des espaces commerciaux de la gare maritime.
- Participe à l'élaboration des procédures de gestion de la future activité.
- Participe aux réflexions liées à la vision stratégique aux fins de la mise en exploitation des espaces commerciaux de la gare maritime.
- Participe aux différentes écritures administratives du projet (Courrier, convention, cahier des charges ...).
- Accompagne le projet dans le suivi budgétaire.

7 DIRECTION GENERALE ADJOINTE FONCTIONNELLE (DGAF) :

1. DIRECTION FINANCES ET COMPTABILITE (DFC) : Elle est chargée de :

- La tenue de la comptabilité.
- La gestion de la trésorerie (dépenses, recettes et placements).
- La tenue des inventaires.
- Le contrôle de gestion (comptabilité analytique et contrôle budgétaire).

2. DIRECTION RESSOURCES HUMAINES (DRH) :

Elle est chargée de prévoir, d'organiser et d'exécuter toutes les actions liées à la gestion des ressources humaines en veillant à l'application rigoureuse des lois et règlement sociaux. Elle assure les tâches suivantes :

- La mise en œuvre de la politique de rémunération, de recrutement et de la formation du personnel.
- La gestion des carrières du personnel.
- La gestion des moyens généraux (achats courants, parc autos, missions, ...etc.).
- La médecine du travail et les prestations sociales.
- La mise en œuvre, le maintien et l'amélioration continue du Système de Management Intégré (plans projets et indicateurs de mesure).
- L'animation et la coordination de toutes les activités des structures dans le domaine QHSE.

- La Contribution active à l'instauration et au développement d'une culture HSE au sein de l'entreprise et de la communauté portuaire.

3. DIRECTION ACHATS (DA) :

La mission principale de la direction est de satisfaire les besoins des clients internes, en obtenant la meilleure performance des fournisseurs (Qualité / Coût / Délais / Services) et en optimisant les coûts complets.

Les objectifs de la fonction « achats » sont les suivants :

- La négociation du prix d'achat des prestations courantes.
- L'augmentation de la qualité des produits.
- La pérennisation des relations avec les fournisseurs pour augmenter la sécurité.

L'approvisionnement a pour but de répondre aux besoins de l'entreprise en matière de produits ou de services nécessaires à son fonctionnement. Il consiste à acheter, au bon moment et au meilleur prix, les quantités nécessaires de produits de qualité à des fournisseurs qui respecteront les délais.

La gestion des stocks :

- Gérer et optimiser la gestion des stocks (entrées et sorties des marchandises) pour minimiser le niveau de stocks sans risquer la rupture ;
- Concevoir et coordonner l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement dans les délais impartis ;
- Mettre en place le stockage des produits (surface, rangement, rotation des produits) en fonction des services et de la demande des clients ;
- Superviser le traitement des commandes en veillant au respect des coûts et des délais ;
- Réaliser et aménager l'endroit impartit au stockage de la marchandise dans un souci de repérage et d'accès rapides aux produits les plus demandés par ces clients ;
- Définir et mettre en œuvre le plan d'approvisionnement, assurer les commandes, la réception, le stockage, la préparation et la distribution des marchandises et des produits nécessaires aux utilisateurs, en optimisant les stocks ;
- Eviter tout excès de stockage en gardant une marge de manœuvre pour ne pas être en rupture de stock d'un produit tout en garantissant la disponibilité permanente des marchandises.

4. DIRECTION DIGITALISATION ET NUMERIQUE (DDN) :

- La réalisation du schéma directeur par la conduite des projets d'informatisation en veillant à la cohérence fonctionnelle et technique ainsi qu'à la qualité et la sécurité des systèmes d'information.
- La mise en œuvre des systèmes d'information à la fois flexibles et fiables ;
- Le management des évolutions des systèmes d'information et des projets informatiques ;
- L'excellence opérationnelle et l'optimisation des fonctions de soutien de la direction.

8 DIRECTION GENERALE ADJOINTE OPERATIONNELLE (DGAO) :

1. Service Gestion du Patrimoine :

- S'assurer du cycle de vie de l'immobilisation ;
- Répertorier les immobilisations inutiles et les proposer à la réforme/vente/déploiement ;
- Suivre territorialement les investissements de l'entreprise (la mobilité des immobilisations doit obéir à une procédure écrite et une traçabilité par des documents administratifs) ;
- Constituer des dossiers de réforme des immobilisations ;
- S'assurer du code à barre ;
- Assurer le suivi et la traçabilité du patrimoine (Suivi de l'existence réelle) ;
- Justifier les écarts d'inventaire avec les directions concernées ;
- Programmer et gérer les inventaires périodiques ;
- Suivre le mouvement du patrimoine et établir des fiches inventaires des immobilisations ;
- Identifier et répertorier les immobilisations de l'entreprise ;
- Inscrire les nouvelles acquisitions en collaboration avec la Direction Finances et Comptabilité (Fiches, logiciel N° d'inventaire) ;
- Assurer le suivi des immobilisations ainsi que leur assainissement ;
- Gérer les dossiers de cession (vente/destruction) ;
- Préparer l'opération de fin d'exercice d'inventaire.

2. DIRECTION EXPLOITATION (DE) :

Elle est chargée de prévoir, organiser, coordonner et contrôler l'ensemble des actions de manutention et d'acconage liées à l'exploitation du port.

- **Manutention :** Qui comprend les opérations d'embarquement, d'arrimage, de désarrimage et de débarquement de marchandises, ainsi que les opérations de mise et de reprise des marchandises sous hangar, sur terreplein et magasins. La manutention est

assurée par un personnel formé dans le domaine. Elle est opérationnelle de jour comme de nuit, répartie en deux *shifts* (*période de travail d'une équipe*) de 6h à 19h avec un troisième *shift* opérationnel qui s'étale entre 19h et 01h du matin. Pour cas exceptionnels, ce dernier peut s'étaler jusqu'à 7h du matin.

▪ **Acconage :**

❖ **Pour les marchandises :**

- La réception des marchandises.
- Le transfert vers les aires d'entreposage des marchandises.
- La préservation ou la garde des marchandises sur terre-plein ou hangar.
- Marquage des lots de marchandises.
- Livraison aux clients.

❖ **Pour le service :**

- Rassembler toutes les informations relatives à l'évaluation du traitement des navires à quai et l'estimation de leur temps de sortie ainsi que la disponibilité des terres pleins, et hangars pour le stockage.
- Participer lors de la Conférence de Placement des Navires (CPN) aux décisions d'entrée des navires et recueillir les commandes des clients (équipes et engins) pour le traitement de leurs navires.

❖ **Zones logistiques extra portuaires :**

- Rapprocher la marchandise du client final.
- Décongestionner les surfaces dans l'enceinte portuaire.
- Réduire les temps d'attente en rade des navires dus au manque d'espace d'entreposage, et réduire ainsi les surestaries.
- Développer le transfert de masse des marchandises par voie ferroviaire.
- Réduire les congestions sur les routes et réduire l'émission de gaz polluants.
-

3. DIRECTION MAINTENANCE (DM) :

Les principaux métiers sont :

❖ **Maintenance Engins :**

- L'approvisionnement en pièces de rechanges ;
- La maintenance des équipements ;
- La planification des affectations.

❖ Maintenance navale :

- La maintenance des remorqueurs.

4. DIRECTION DOMAINE ET DEVELOPPEMENT (DDD) : A pour tâches :

- Amodiation et location de terre-pleins, hangar, bureaux, immeubles, installations et terrains à usage industriel ou commercial.
- Enlèvement des déchets des navires et assainissement des postes à quai.
- Pesage des marchandises (pont bascule).
- Avitaillement des navires en eau potable.
- Organiser, superviser et mettre à disposition les ressources nécessaires pour le traitement des voyageurs (Passagers/Auto passagers- Arrivées/Départ).
- Elaborer les procédures de gestion et la documentation nécessaires à l'exploitation du parking à étages, du centre commercial, de l'espace polyvalent et des diverses occupations à usage commercial et administratif de la gare maritime.
- Arrêter et mettre en œuvre les actions nécessaires pour l'élaboration de l'étude d'aménagement, la réalisation des travaux et la mise en exploitation commerciale du centre commercial et de l'espace polyvalent.
- Assurer l'entretien et maintenance des différentes installations et équipements de toute la gare maritime, soit par l'élaboration et le suivi des relations contractuelles et conventionnelles ou par les moyens propres de l'entreprise.

34

- Organiser et déployer les diligences nécessaires pour assurer des activités d'animation commerciale et promotionnelle au sein du centre commercial et de l'espace polyvalent.

5. DIRECTION CAPITAINERIE (DC) :

Elle est chargée de la sécurité portuaire, ainsi que de la bonne régulation des mouvements des navires, et la garantie de sauvegarde des ouvrages portuaires.

Elle assure également les fonctions suivantes :

- **Remorquage** : cette activité consiste essentiellement à remorquer les navires entrants et sortants.

Les prestations sont :

- Le Remorquage portuaire.
- Le Remorquage hauturier (haute mer).
- Le Sauvetage en mer.
- **Pilotage** : La mise à disposition d'un pilote pour assister ou guider le commandant du navire dans les manœuvres d'entrée, de sortie. Cette activité s'accompagne généralement de pilotins, de canots et de remorqueurs.
- **Amarrage** : Cette appellation englobe l'amarrage et le désamarrage d'un navire. L'amarrage consiste à attacher et fixer le navire à quai une fois accosté pour le sécuriser. Cette opération se fait à l'aide d'un cordage spécifique du navire.
- **Accostage** : Le port met à la disposition de ces clients des quais d'accostage en fonction des caractéristiques techniques du navire à recevoir.

9 La politique de l'EPB : ³⁵

La politique de l'EPB englobe des orientations opérationnelles qui permettront la transition vers le capital humain en identifiant clairement les leviers d'évolution, pour ce faire, la gestion se doit d'être participative. Elle s'organise autour de l'autonomie pour donner à chaque collaborateur une grande liberté d'actions, et autour de l'implication des structures. Le niveau professionnel de chaque travailleur fera l'objet d'une attention particulière, afin de lui donner les moyens de répondre aux besoins et aux exigences de son poste ainsi qu'aux objectifs de l'entreprise. Nous nous engageons à reconnaître les compétences et à valoriser le développement individuel et collectif.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons présenté l'ensemble des informations concernant l'entreprise portuaire de Bejaia

³⁵ Doc EPB, Année 2022

CHAPITRE III
CONDITIONS DE TRAVAIL,
SANTE ET SECURITE AU
TRAVAIL

I Les conditions de travail

Introduction :

Les conditions de travail ont un aspect très important dans chaque entreprise, qu'on ne doit pas abandonner, pour garantir la santé et la sécurité des travailleurs, et avoir un bon fonctionnement dans le milieu professionnel.

Ce chapitre est décomposé en deux section : la première section porte sur des généralisations par apport aux conditions de travail, historique des conditions de travail, les composantes, les enjeux, l'amélioration des conditions de travail, l'ergonomie, condition de travail en Algérie...etc.

La deuxième section se compose de différents éléments par apport à la santé et sécurité au travail, santé et sécurité au travail, la politique de la sécurité, mesures de la sécurité, démarche, système de management de la santé et sécurité au travail...etc. Enfin une conclusion.

1 Les conditions de travail ³⁶

L'entreprise ou l'organisation en générale est un environnement très important chez les individus qui y travaillent, en exerçant des efforts mentaux physique et aussi en pratiquant leurs compétences sur le terrain ; donc l'entreprise doit fournir tous les moyens possibles de bonnes conditions de travail pour garder ses travailleurs. Le travail est un facteur important de valorisation personnelle, il est l'essence de l'individu et source d'insertion sociale de développement personnel, de reconnaissance, de construction identitaire.

Il devient constitutif le lien social et source d'épanouissement. L'amélioration de la qualité de vie au travail est sans contexte aujourd'hui l'une des clés de la performance des organisations mais aussi de la santé et du bien-être des travailleurs. Les conditions de travail sont l'ensemble des facteurs qui, pour l'exercice d'une activité professionnelle donnée, influent sur la santé physique et psychologique de l'individu, ainsi que sur les risques auxquels il est soumis La fatigue liée au travail, Les maladies professionnelles mais aussi, dans certains cas la dépression, le stress ou le suicide peuvent être liés directement ou indirectement à de mauvaises conditions de travail.

³⁶Samira touate, Amina bennouna, l'amélioration des conditions et relations au travail comme levier de performance sociale, septembre -2019, p109.

Par ailleurs, les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les conditions de travail sont nombreux et variables : l'ergonomie du poste de travail joue bien sûr un rôle important, mais aussi l'organisation du travail, le temps de travail, la pression subie de la part de la hiérarchie, le respect par l'entreprise de la frontière entre vie professionnelle et vie personnelle (tout particulièrement pour les salariés cadres), Cependant au-delà des obligations, il est dans l'intérêt de l'entreprise de veiller à maintenir des bonnes conditions de travail pour leurs salariés. Même s'il est difficile d'en mesurer précisément l'impact, les conditions de travail ont, en effet, des conséquences sur la satisfaction au travail le taux de départ volontaire, l'absentéisme et les accidents du travail.

Il s'agit des conditions dans lesquelles le travail peut être réalisé, On peut les classer en 4 grandes familles :

- **L'organisation, les moyens et le cadre du travail** : Organisation du travail, charge de travail, quantité, normes, qualité, répartition des fonctions, statut, formation, intégration, parcours professionnels, management, espaces de travail, temps de travail, moyens de communication, outils, ...
- **Les exigences des salariés** : Sens du travail, autonomie, reconnaissance, qualité du travail, marges de manœuvre, ...
- **L'environnement de l'entreprise et du travail** : Stratégie de l'entreprise, gouvernance, nombre et fréquence des changements, modes d'association aux changements, sens donné au changement ...
- **Les relations professionnelles** : Possibilité de soutien, état du collectif, relations aux collègues, à l'encadrement, types et formes de relations aux personnes extérieures, ... La combinaison de ces éléments détermine les conditions de travail.

2 Historique des conditions de travail :

Plusieurs causes en fait naître le thème des conditions de travail suite aux mauvaises conditions de vie dans l'entreprise, ce qui provoqué différentes révoltes, les grandes grèves des ouvriers spécialisés, l'absentéisme croissant et les diverses manifestations à l'égard du travail industriel par les entreprises, se sont retrouvés dans l'inquiétude et l'obligation de réagir pour améliorer les conditions de travail.³⁷

³⁷ GAY Rousting, le travail autrement, édition Bordas, Paris, 1982, p66.

- Entre 1955 et 1975 : ces sont vingt années marquées par une forte croissance et par la modernisation de l'outil industriel, le taux d'accident de travail a diminué d'un tiers grâce à ces progrès d'amélioration des conditions de travail Deux nouveaux concepts ont pu s'imposer à partir des années 1970 dans l'amélioration des conditions de travail et la promotion de la sécurité intégrée.
- En 1973, on a consacré le concept « condition de travail » et crée l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) dotant ainsi le ministère chargé de travail d'un instrument d'information et de conseil des entreprises.
- La loi du 06 décembre 1976 pose le principe de l'intégration de prévention des risques professionnels à l'ensemble des situations de travail : locaux de travail machine, appareils.
- Produits utilisés, mais également formation pratique a sécurité de chaque salaire a son poste de travail. Ces orientations e trouvent complètes par des mesures visant à développer la concertation sur la prévention et les conditions de travail.

Au plan national, le dialogue dans la définition des politiques, renforcé et systématisé parla création du conseil supérieur de la prévention des risques professionnels qui assure la concertation avec partenaires sociaux jouant un rôle déterminant.

La loi de 23 decembre1982 crée le comité d'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail(CHSCT) dans l'entreprise instance représentative du personnel aux compétences élargies, la loi permet également aux salaries de se retirer d'une situation de travail pressentant un danger grave et imminent leur vie et leur santé.³⁸

3 Les composantes des conditions de travail

L'expression "conditions de travail" désigne un ensemble de paramètres qui influe sur le travail. Il s'agit des conditions dans lesquelles le travail peut être réalisé. Ses paramètres sont nombreux. Les conditions de travail sont l'objet de l'attention particulière des ergonomes, qui les analysent et éventuellement cherchent à trouver des moyens de les améliorer ou, au moins, d'en réduire les effets négatifs, des inspecteurs du travail chargés de contrôler l'application

³⁸ Ministère de travail, de l'emploi et de la santé, condition de travail, édition, Bilan, paris,2011, p14 .

dudroit du travail dans ce domaine, et des médecins du travail chargés d'un contrôle périodique de la santé des salariés.³⁹

On peut regrouper ces différents paramètres agissant sur la réalisation du travail en quatre catégories : les facteurs physiques et environnementaux, les facteurs organisationnels, les facteurs sociaux et les facteurs psychologiques

3.1 Les facteurs physiques et environnementaux :

Il s'agit de l'implantation et de la conception du poste de travail, ainsi que son environnement physique et technique comme les problématiques autour du travail sur écran, de la climatisation, du niveau sonore et de l'espace attribué qui peuvent avoir des conséquences négatives sur le salarié et donc sur sa productivité.

Exemples : travail sur écran, climatisation, niveau sonore, espace.

3.2 Les facteurs organisationnels :

Ils concernent les règles relatives à l'organisation et à la gestion de l'entreprise : l'adaptation des salariés à leurs postes, les consignes et règlements, la charge de travail... qui peuvent devenir des contraintes trop pesantes et stressantes pour le salarié.

Exemples : adaptation des salariés à leurs postes, consignes, règlement, charge de travail.

3.3 Les facteurs sociaux :

Les facteurs sociaux dépendent des relations de travail, souvent conditionnées par le style de management et la qualité de la communication interne : management autoritaire, absence de dialogue social, faible rémunération, précarité de l'emploi, manque de reconnaissance du travail et conflits...

Exemples : dialogue social, rémunération, précarité, reconnaissance du travail, conflits.

3.4 Les facteurs psychologiques :

Ils résultent des situations professionnelles qui engendrent des répercussions sur la santé psychologique des salariés

³⁹<https://www.maxicours.com>, consulté le 30 avril 2022 à 16 :10 :h

Exemples : souffrance au travail, stress, épuisement professionnel, difficulté à concilier vie professionnelle et personnelle...

Ces éléments ne sont pas statiques et obligent l'entreprise à s'adapter régulièrement aux évolutions technologiques et organisationnelles (travail en réseau, communication à distance), aux évolutions de l'environnement (intensification de la concurrence rendant la clientèle plus exigeante).⁴⁰

4 Les enjeux des conditions de travail :

En agissant sur les conditions de travail pour les améliorer, l'entreprise crée une dynamique positive selon laquelle un salarié heureux et motivé est plus productif. Selon que l'on se place du point de vue de l'entreprise ou des salariés, les enjeux ou intérêts des conditions de travail sont différents, voire contradictoires.

4.1 Les enjeux pour l'entreprise :

Pour l'entreprise, les enjeux sont de quatre ordres : économiques, organisationnels, humains et juridiques.

- **Les enjeux économiques :**

Réduire les coûts de production, dont le coût du travail occupe une part importante, constitue un des objectifs de l'entreprise, tout en accroissant la productivité du travail.

- **Les enjeux organisationnels :**

Réduire les stocks ou les délais de traitement des commandes, afin de rester compétitive, tout en réduisant la durée du travail, nécessite de la part de l'entreprise de réorganiser le travail.

- **Les enjeux humains :**

Les conditions de travail liées au secteur d'activité de l'entreprise influent sur l'attractivité de l'entreprise en matière de recrutement.

Exemples : les secteurs de l'Hôtellerie ou du BTP (Bâtiment et Travaux publics) connaissent des difficultés de recrutement.

⁴⁰ Fiche de savoir, PDF, Les composantes des conditions de travail et leurs enjeux, p01

En revanche, la qualité des conditions de travail dans une entreprise constitue un atout pour fidéliser et stabiliser les salariés.

- **Les enjeux juridiques :**

Les conditions de travail s'inscrivent dans un cadre réglementaire que l'entreprise est tenue de respecter.

4.2 Les enjeux pour les salariés

Pour les salariés, les enjeux des conditions de travail concernent la santé et la sécurité et la motivation.

- **La santé et la sécurité :**

Certains métiers et/ou conditions de travail peuvent être très dangereux pour la santé du salarié et parfois même pour sa vie.

Exemples : risques liés aux métiers du Bâtiment ou du Transport, conséquences engendrées par le stress.

- **La motivation au travail :**

Les conditions de travail influent sur la motivation des salariés et leur comportement au travail et, par conséquent, sur leur cohésion au profit de l'entreprise : envie d'aller travailler, de faire le maximum, désir de rester dans l'entreprise.

Exemples : être associé au projet d'entreprise, pouvoir négocier ses objectifs, percevoir une rémunération liée aux résultats, être autonome.

En revanche, de mauvaises conditions de travail engendrent un désintérêt, voire une dépression, un absentéisme, ou l'envie de quitter l'entreprise.⁴¹

5 L'amélioration des conditions de travail :

Le début des années 1970 marque une évolution dans la prise en compte des conditions de travail. Les actions d'amélioration sont envisagées comme des mesures d'accompagnement à la restructuration d'activités ou à l'introduction de nouvelles technologies.

⁴¹<https://www.maxicours.com> cours, Les enjeux des conditions de travail.

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) a été créée en 1973. Elle aide les entreprises à développer des projets innovants en matière de changement et d'organisation du travail.

La loi sur l'amélioration des conditions de travail précise les obligations des entreprises. Les partenaires sociaux représentants du personnel, médecins du travail, Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) doivent être associés aux débats.

L'amélioration des conditions de travail s'articule autour de trois axes : les installations de travail et l'organisation, les postes de travail et la santé.

5.1 Les installations de travail et l'organisation

La conception des installations relatives à un poste doit être faite simultanément à celle de l'organisation du travail.

Exemple : l'installation d'un poste de gardien doit tenir compte des informations dont il aura besoin dans son activité : caméra de surveillance, signal sonore à l'entrée d'un visiteur, écran de contrôle dans son champ visuel.

5.2 Les postes de travail :

L'optimisation d'un poste de travail répond aux critères suivants :

- **Concilier productivité et santé :** c'est-à-dire prendre en compte les tâches à effectuer, les contraintes, les cadences, les facteurs environnementaux.
- **Aménager les espaces :** de façon à assurer les déplacements nécessaires aux activités, laisser l'accès au matériel et au mobilier, prévoir des espaces destinés à la détente
- **Adapter les facteurs d'ambiance :** (acoustique, éclairage, couleurs, chaleur, climatisation) à la réalisation des activités professionnelles.

5.3 La santé : ⁴²

L'évaluation et la prévention des risques professionnels (maladies et accidents du travail) sont des obligations faites aux entreprises. Elles passent par la formation et l'information des salariés.

L'amélioration des conditions de travail fait appel à l'ergonomie. Cette discipline scientifique étudie les interactions entre les facteurs humains et les autres composantes d'un système (par exemple le poste de travail), afin d'améliorer le bien-être des individus et l'efficacité globale du système.

⁴²<https://www.maxicours.com> consulté le 05 /06/2022 à 16 :37h

6 Les conditions de travail en Algérie :

Les conditions de travail en Algérie sont plutôt bonnes et ne diffèrent pas tellement de celles de la France, sur le papier tout du moins.

Le salaire minimum en Algérie est fixé à 18 000 dinars par mois depuis début janvier 2012, ce qui équivaut à 175€ environ. Mais selon les professions, cela peut monter bien plus haut

Le temps de travail en Algérie est fixé à 40h par semaine dans la limite de 12h par jour, et ces 40h doivent être réparties sur 5 jours minimum. Un jour de repos au moins est obligatoire chaque semaine, en général le vendredi. Les heures supplémentaires, de week-end et de nuit sont majorées de 25 à 100% selon les circonstances.

Les travailleurs en Algérie bénéficient de 2,5 jours de congés par mois travaillé, ce qui correspond à 30 jours calendaires par an.

L'âge minimal légal pour travailler en Algérie est de 16 ans, mais les parents doivent donner leur autorisation

L'âge de la retraite en Algérie est fixé à 55 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes.⁴³

7 L'ergonomie :

Selon l'Association Internationale d'Ergonomie, l'ergonomie (ou l'étude des facteurs humains) est la discipline scientifique qui vise la compréhension fondamentale des interactions entre les êtres humains et les autres composantes d'un système, et la mise en œuvre dans la conception de théories, de principes, de méthodes et de données pertinentes afin d'améliorer le bien-être des hommes et l'efficacité globale des systèmes.

Les ergonomes contribuent à la conception et à l'évaluation des tâches, du travail, des produits, des environnements et des systèmes en vue de les rendre compatibles avec les besoins, les compétences et les limites des personnes. Son nom provenant du grec ergon (travail) et nomos (lois) pour la désigner la science du travail, l'ergonomie est une discipline qui utilise une approche systémique dans l'étude de tous les aspects de l'activité humaine. Les ergonomes praticiens doivent posséder une large compréhension de l'ensemble du champ de la discipline. Car l'ergonomie préconise une approche holistique qui tient compte de facteurs

⁴³<https://www.exemples-cv.net/travail> l'Er-en-Algérie-quelles-conditions-de-travail consulté le 26/ 05/2022 à 21:20h

physiques, cognitifs, sociaux, organisationnels, environnementaux et autres. Il est fréquent que les ergonomes œuvrent dans des secteurs économiques ou des domaines particuliers. Mais ces domaines ne sont pas mutuellement exclusifs et ils changent constamment : de nouveaux secteurs émergent, d'autres s'ouvrent à de nouvelles perspectives.

L'ergonomie traite de l'adaptation des conditions de travail aux capacités et caractéristiques de la personne active, et des capacités d'adaptation de cette personne à sa fonction. L'ergonomie ne se préoccupe pas seulement de l'adaptation des moyens de travail aux dimensions corporelles ; elle s'intéresse aussi à une organisation du travail à mesure humaine, ainsi qu'au contenu et à l'environnement du travail.⁴⁴

7.1 Types d'ergonomie :

Il existe deux types d'ergonomie : l'ergonomie de correction et l'ergonomie de conception.

- a- **L'ergonomie de correction** : tend à améliorer des situations de travail déjà existantes. D'une efficacité généralement limitée, cette alternative débouche souvent, soit sur des solutions coûteuses, soit sur des correctifs peu fonctionnels.
- b- **L'ergonomie de conception** : prévoit et corrige ces situations lors de la fabrication de la machine ou de l'outil. L'adaptation de la machine ou de l'outil aux données morphologiques humaines, l'intégration des systèmes de protection ou de contrôle lors de la conception, constituent souvent une alternative plus efficace et moins onéreuse que les améliorations ultérieures.⁴⁵

7.2 Le but de l'ergonomie :

a- Bien-être au poste de travail :

Des postes et des processus de travail ergonomiques sont indispensables au bien-être des personnes au travail.

b- Productivité accrue :

L'ergonomie présente aussi un intérêt économique. Des postes de travail et un travail adaptés à l'homme ont en effet une influence positive sur la motivation et le rendement des

⁴⁴ Ergonomie Aménagement des postes de travail, CUSSTR : Commission Universitaire de Sécurité et Santé au Travail Romande, p03

⁴⁵ : Jean-René Chenard, ergonomie, Santé et sécurité au travail, 1er trimestre 1989 Bibliothèque nationale du Québec, p50.

collaborateurs. Si l'ergonomie est correctement appliquée, elle contribue de manière significative à l'amélioration de la productivité.

c- Moins d'accidents et de maladies :

L'ergonomie a également des effets positifs sur la sécurité au travail et la protection de la santé. Car sur des postes de travail ergonomiques, il y a moins d'accidents et de maladies, et, par conséquent, moins de journées d'absence. Des solutions globales en matière de sécurité du travail impliquent souvent la prise en compte d'aspects ergonomiques.⁴⁶

8 La comité d'hygiène et sécurité au travail et condition de travail :

Le Décret du 1er août 1947 créa les comité d'hygiène et de sécurité avec une mission assez large et un rôle exclusivement consultatif

La loi du 23 décembre 1982 fixe l'institution et opère la fusion du comité d'hygiène et de sécurité avec la commission d'amélioration des conditions du travail du comité d'entreprise en un seul comité : le C.H.S.C.T.

La jurisprudence en 1991 lui a reconnu la personnalité civile.

Les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail sont des instances de concertation chargées de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail.

Ils ont pour mission de participer à l'amélioration des conditions de travail et de veiller à la mise en œuvre, par les chefs de service ou d'établissement, des prescriptions du code du travail relatif à la santé et la sécurité au travail qui sont applicables à la fonction publique. A ce titre, ils sont notamment consultés sur tout projet d'aménagement important modifiant les conditions de santé, de sécurité ou les conditions de travail.

Ils participent également à l'analyse et à la prévention des risques professionnels par le biais, notamment, de la visite régulière des sites relevant de sa compétence et d'enquêtes menées en matière d'accident de travail, de service et de maladie professionnelle.

La CHSCT est chargé notamment de :

- La protection de la santé et sécurité des agents.

⁴⁶ Ergonomie Aménagement des postes de travail, CUSSTR : Commission Universitaire de Sécurité et Santé au Travail Romande, p10.

- L'amélioration des Conditions de Travail.
- L'analyse des risques professionnels.
- Enquêter sur les accidents de travail.
- Proposer des actions de prévention.
- Donner son avis sur organisation du travail.
- Fixer les missions.
- Procéder librement à des inspections.
- Procéder librement à des enquêtes, notamment lors d'accident du travail.
- Donner un avis avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène, de sécurité ou les conditions de travail.
- Une fois par an il reçoit un rapport faisant état de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail et concernant les actions qui ont été menées au cours de l'année écoulée. Il reçoit également le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.⁴⁷

8.1 Qui est concerné par CHSCT ?

a- Etablissements d'au moins 50 salariés :

La CHSCT, acteur de la sécurité au travail, est obligatoire dans les établissements d'au moins 50 salariés. Cet effectif doit être atteint pendant 12 mois au cours des trois années précédentes.

Dans une entreprise à établissements multiples, il peut y avoir plusieurs CHSCT s'il existe un comité d'établissement dans les établissements distincts ou s'il existe des branches d'activités distinctes.

Dans le cas où il n'y a aucun candidat aux élections du CHSCT, ce sont les délégués du personnel qui détiennent les mêmes missions, moyens et obligations que le CHSCT.

b- Etablissements de moins de 50 salariés :

⁴⁷ Article PDF, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, p01

Dans les établissements de moins de 50 salariés, le CHSCT n'est pas obligatoire. Cependant, le CHSCT peut être remplacé par les délégués du personnel. Ils auront les mêmes missions et obligations que les membres du CHSCT mais bénéficieront uniquement du crédit d'heures de leur poste de délégué du personnel

❖ Cas particuliers

• Instauration administrative

Dans les entreprises de moins de 50 salariés, l'instauration du CHSCT n'est pas obligatoire. Cependant, l'inspection du travail peut imposer la création du CHSCT lorsqu'il estime que sa création est nécessaire, notamment lors de travaux, d'agencements ou d'équipements des locaux.

C'est au comité d'entreprise ou à défaut aux délégués du personnel de l'entreprise de faire la demande à l'inspection du travail.

Dans les entreprises du BTP (entreprises du bâtiment et des travaux publics), cette règle ne s'applique pas.

Cette instauration de l'inspection du travail, ne prive l'entreprise de l'obligation d'adhérer à un organisme professionnel d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Ces organismes sont chargés de promouvoir la formation et la sécurité, de déterminer les causes techniques des risques professionnels qui sont présents dans les branches d'activité présentant des risques particuliers.

• Instauration volontaire

Les entreprises de moins de 50 salariés ont la possibilité de se regrouper sur un plan professionnel ou interprofessionnel pour constituer un CHSCT en commun.⁴⁸

9 Hygiène et sécurité au travail :

L'Hygiène, la Santé et la Sécurité au Travail tiennent aujourd'hui une place de plus en plus prépondérante dans la stratégie et le management de l'entreprise, car au-delà du drame humain et social qu'occasionnent un accident du travail (AT) ou une maladie professionnelle (MP), les impacts économiques et juridiques sont souvent non négligeables. Afin de sauver

⁴⁸<https://www.droit-travail-france.fr>, consulté le 20 mai 2022 à 22 :53 h

des vies au sein d'une entreprise, des dispositions pénales se sont renforcées ces dernières années, pouvant aller jusqu'à engager la responsabilité civile, voire pénale du chef d'entreprise.

L'objectif consiste à lui faire prendre conscience de son rôle moteur dans la politique de prévention et de maîtrise des risques au sein de l'activité qu'il dirige. Une politique de prévention des risques doit être entamée où il s'agit d'identifier les dangers, évaluer, maîtriser et gérer les risques afin d'éviter les accidents.

Dans le travail, les salariés sont exposés aux différents risques sans connaître véritablement leur incidence (impact) à long terme sur la santé humaine (MP). La prise de conscience des situations dangereuses auxquelles peuvent être exposés les salariés est une nécessité pour maîtriser les risques associés et concrétiser leur sécurité et celle des biens et de l'environnement.⁴⁹

L'Hygiène et la Sécurité au travail sont au carrefour d'exigences multiples à prendre en compte :

- Humaines : évaluation des risques, formation des personnels,
- Organisationnelles : responsabilité, délégation de pouvoir,
- Économiques : productivité, taux de cotisation, pertes d'exploitation,
- Techniques : respect de règles et de normes, conception des lieux de travail et ergonomie.⁵⁰

10 Hygiène :

C'est l'ensemble des moyens collectifs ou individuels, les principes et les pratiques visant à préserver ou à favoriser la santé.

Il en est ainsi des mesures préventives à mettre en œuvre dans le cadre de la lutte contre les maladies contagieuses.

En milieu professionnel, on cite, par exemple :

- ✓ Exécution des contrats de nettoyage.
- ✓ Amélioration des conditions d'hygiène et de santé.
- ✓ Interdiction de prendre des repas dans les locaux des services.

⁴⁹ Guide des programmes d'hygiène et de sécurité au travail, Travail sécuritaire NB, en juin 2014, p04.

⁵⁰ Mme. Bouhaddou Guide pratique Hygiène & Sécurité au Travail, , p03.

- ✓ Aération des locaux de travail.

11 Objectifs de l'hygiène :

a- Objectif opérationnel :

- Garantir la santé des personnes au travail.

b- Objectifs stratégiques :

- Identifier les agressions du milieu industriel envers l'individu.
- Déceler (découvrir) les risques nouveaux et émergents.
- Évaluer les risques qui en résultent pour l'individu.
- Recommander les actions de protection.
- Vérifier l'efficacité des actions entreprises en les corrigeant éventuellement.
- Contrôler l'impact sur le plan biologique et physique des mesures appliquées.

c- Objectifs tactiques :

- Informer de la nature, de l'importance et des effets des risques.
- Faire connaître les moyens de les maîtriser.
- Entraîner l'implication personnelle de chacune des personnes au travail.⁵¹

12 Hygiène au travail :

Le bureau international du travail (BIT) définit l'hygiène du travail ainsi : L'hygiène du travail est la science de l'anticipation, de l'identification, de l'évaluation et de la maîtrise des risques professionnels qui pourraient nuire à la santé et au bien-être des travailleurs. Elle prend également en compte l'impact éventuel de ces risques sur les collectivités avoisinantes et sur l'environnement en général.

Comme toute définition celle-ci est ambitieuse et doit être précisée en limitant les termes facteurs et contraintes aux nuisances objectivement mesurables que sont les risques physiques, chimiques et biologiques. On pourrait donc définir l'hygiène du travail comme la science de la gestion des risques d'exposition mesurables. Bien sûr, elle prend aussi en compte les autres dangers de la place de travail et les facteurs organisationnels et psychosociaux, mais, pour mieux les diagnostiquer et les résoudre, elle fera appel à d'autres spécialistes.

⁵¹ Ait ahmedourida Polycopié de cours d'hygiène, sécurité et d'environnement , p 2,3.

Si l'hygiène du travail se focalise sur l'environnement professionnel, la médecine du travail, elle se focalise sur l'Homme au travail avec pour objectif, non pas uniquement de prévenir les maladies professionnelles, mais bien de maintenir et de promouvoir le plus haut degré de bien-être physique, mental et social de travailleurs de toutes professions, tout en tenant compte de leurs aptitudes physiologiques et psychologiques.⁵²

13 Hygiène Sécurité Environnement HSE :

HSE désigne une méthodologie de maîtrise des risques et de management des entreprises dans les domaines de l'hygiène, de la santé, sécurité et de l'environnement. Cette méthodologie fait appel aux référentiels de normes spécifiques, dont l'application peut faire l'objet, sur la base du volontariat, d'une démarche de certification auprès de divers organismes compétents (AFNOR et autres).

Le Rôle principale de HSE c'est de Protéger l'homme et son environnement par : La prévention, l'élimination, la réduction des risques. Vise à maintenir les travailleurs en parfaite santé, dans un environnement professionnel.⁵³

13.1 Objectifs du service HSE :

Planifier :

- Participer à la définition de la politique HSE du site en termes d'objectifs et de moyens.
-

Dérouler/ Faire :

- Rédiger et maintenir à jour les consignes HSE / plans spécifiques.
- Connaitre, Centraliser et Diffuser toute la documentation utile (recommandations,

Obligations réglementaires, ...).

- Assurer la formation du personnel en matière de prévention HSE.
- Diriger les actions de communication HSE.

Contrôler l'efficacité de la politique :

- Vérifier le respect des consignes.

⁵² , Ismaïl sossey-alaoui , Hygiène, Sécurité et Environnement, p 5,9,10.

⁵³ Introduction à l'hygiène du travail, Bernhard Claude-Alain, Série Protection de la santé des travailleurs, n° 6, p02s

- Effectuer quotidiennement une tournée HSE sur site.
- Effectuer des audits HSE sur le site, en particulier sur les chantiers.
- Analyser les dysfonctionnements HSE.
- Participer à la tenue à jour des statistiques et à la publication du rapport annuel du

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Corriger :

- Tirer des enseignements des erreurs passées pour éviter qu'elles ne se reproduisent.
- Initier les actions correctives nécessaires suite à tout dysfonctionnement HSE.
- Diriger, Coordonner la lutte contre les sinistres.⁵⁴

14 Santé et sécurité au travail

14.1 La santé au travail :

Est une approche globale en terme de santé qui vise toutes les personnes dans un lieu de travail et l'organisation dans son ensemble.

La santé au travail s'applique à une grande variété d'aspects touchant aux conditions physiques et psychosociales, à l'environnement ou même aux pratiques en matière de santé.

Selon la définition commune du bureau international du travail et centre canadien d'hygiène et de sécurité du travail (CCHST) la santé au travail est une approche globale est intégré en matière de santé qui vise toutes les personnes dans un lieu de travail et l'organisation dans son ensemble cette approche s'applique à une grande variété d'aspects touchant à la santé : condition physique et psychosocial, environnement, pratique en matière de santé, ressources personnelles... etc.

La santé des salariés est un enjeu pour l'entreprise cette notion dans la définition a évolué au cours du temps concerne les nouveaux éléments du travail les obligations en la matière porte tout autant sur la sécurité la prévention des risques et le bien-être du salarié.

L'ensemble garantit une meilleure qualité de vie au travail et peut constituer un atout pour l'entreprise et sa performance globale.⁵⁵

⁵⁴ Polycopié de cours d'hygiène, sécurité et d'environnement, préparé par Ait ahmedourida, p 08,09.

⁵⁵ <https://www.malakoffhumanis.com/sante-au-travail-definition-obligations-employeur> consulté le 25/04/2022 à 16 :25 h.

14.2 Sécurité :

Il s'agit de prévenir et de réduire les risques les erreurs et les préjudices causés au patient dans le cadre de soins de santé la sécurité des patients repose en premier lieu sur l'amélioration continue grâce à des renseignements tirés des erreurs et des manifestations indésirables.

14.2.1 Sécurité au travail :

Intimement liée à la santé au travail La sécurité au travail est une démarche pluridisciplinaire qui vise à supprimer ou à réduire les risques d'accident susceptibles de se produire lors de l'exercice d'une activité professionnelle.

Le concept de sécurité au travail appuie son existence sur un postulat de départ assez simple : toute activité professionnelle engendre des risques pour la sécurité d'un travailleur à des degrés plus en moins élevés il convient donc pour les dirigeants d'entreprises de prendre des mesures pour réduire au maximum les risques afin de protéger leurs salariés et préserver leur intégrité physique et moral.

L'employeur est responsable de la sécurité au travail au sein de l'entreprise. Il est tenu par la loi de réglementer les processus de responsabilités et les compétences de telle sorte que les accidents soient évités et que la santé des employés ne soit pas compromise.

L'employeur est soumis à une obligation de résultats et doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique de ces salariés.

En matière de sécurité au travail, les salariés doivent être formés, d'une part aux précautions à prendre pour limiter les risques, d'autre part à la conduite à tenir en cas d'accident.

14.2.2 Santé et sécurité au travail :

La thématique de la Santé et Sécurité au Travail (SST), présente depuis toujours dans bon nombre de disciplines des sciences humaines (ergonomie, psychologie sociale, économie, sociologie, droit...), a longtemps été absente des préoccupations des chercheurs en gestion des ressources humaines.

La sécurité et la santé au travail (SST) est la discipline qui s'occupe de la prévention des blessures et des maladies liées au travail et de la protection et de la promotion de la sécurité et de la santé des travailleurs. Visant à améliorer les conditions de travail et l'environnement, elle englobe de nombreux domaines spécialisés, par exemple : (médecine du travail, hygiène industrielle, toxicologie, éducation, sécurité industrielle, ergonomie et psychologie) et fait intervenir de nombreux professionnels par exemple : (médecins et infirmiers en médecine du travail, hygiénistes industriels et inspecteurs).

La politique de santé et de sécurité au travail a pour objectif de limiter les risques professionnels tout en améliorants les conditions de travail de l'ensemble des salariés.

Toutes les activités professionnelles comportent des risques à des degrés différentss (accidents ou maladies). L'hygiène, la sécurité et la santé occupent une place prépondérante dans les conditions de travail. La lourdeur des conséquences implique une surveillance étroite des maladies et accidents professionnels. Les acteurs principaux de la sécurité et de la santé au travail sont le médecin du travail, le CHSCT et l'ergonome.⁵⁶

14.2.3 La politique de La sécurité :

La sécurité commence par la sensibilisation et la compréhension. La politique de sécurité d'une entreprise signée par le plus haut membre de la direction fait preuve de son engagement personnel ainsi que de celui de l'entreprise envers un lieu de travail sécuritaire. Elle démontre aux salariés que la sécurité est une priorité partout dans l'organisme et que les pratiques dangereuses ne sont pas acceptables.

Une politique de sécurité complète devrait :

- être considérée comme l'une des politiques les plus importantes au sein d'un organisme
- être élaborée en consultation avec les salariés.
- exprimer l'engagement de la direction en vue de protéger la santé et la sécurité des salariés
- indiquer clairement les objectifs du programme.
- communiquer la philosophie fondamentale de l'organisme en ce qui a trait à la santé et à la sécurité.
- décrire les responsabilités de l'employeur et des salariés.
- exprimer de façon très claire que la santé et la sécurité ne seront pas sacrifiées au profit de ce qui est pratique pour quiconque.
- indiquer très clairement que les comportements dangereux ne seront pas tolérés.
- évoluer continuellement sur une période de temps à mesure que les fonctions et les activités de l'entreprise changent.
- prendre forme et être suivie de mesures concrètes.

⁵⁶ Manuel du participant, Améliorer la sécurité et la santé au travail dans les petites et moyennes entreprises, p13

- être affichée à tous les lieux de travail de l'employeur.⁵⁷

14.2.4 Les mesures de sécurité à respecter

L'employeur doit évaluer les risques inhérents à l'entreprise et le cas échéant, mettre en place des méthodes de travail garantissant le meilleur niveau de sécurité pour les salariés.

➤ **Les 5 principes mesures de sécurité à respecter :**

- Premiers secours : l'employeur doit mettre à disposition sur les lieux de travail un matériel de premier secours facilement accessible, validé par le médecin du travail, et adapté à la nature des risques.
- Dispositifs techniques de sécurité (extincteurs...) : ils doivent être entretenus, vérifiés périodiquement et facilement accessibles.
- Coordonnées des services d'urgence (pompiers, SAMU...) : elles doivent être affichées de manière visible sur les lieux de travail accessibles aux salariés.
- Aménagement des lieux de travail.
- L'employeur doit mettre en place une signalétique et des instructions destinées à mettre en garde les salariés sur le fonctionnement de certains éléments (portes, portails, monte-charge...), ainsi qu'une identification visible des zones potentiellement dangereuses (escaliers, passerelles, bassins).
- Doivent également être mises en évidence les restrictions d'accès (accès réservé aux personnes autorisées), les plans de circulation piétons et véhicules, le plan d'évacuation à respecter en cas de danger, notamment par l'identification des issues de secours.
- Équipements individuels de protection.
- L'employeur doit mettre à disposition des salariés des équipements de protection adaptés aux - risques à prévenir en fonction des moyens sur lesquels ils travaillent (chaussures, vêtements, gants, bouchons antibruit, masques...).
- Ces équipements doivent être certifiés conformes aux normes européennes. La réglementation relative à ces équipements doit être tenue à la disposition du CHSCT ou à défaut, des délégués du personnel.⁵⁸

14.2.5 Les principes de la démarche sécurité :

Dans les années 1980, la sécurité était peu gérée. Dans beaucoup de cas, elle était confiée à quelques spécialistes qui déchargeaient l'ensemble des acteurs de l'entreprise de cette

⁵⁷ Guide des programmes d'hygiène et de sécurité au travail, Travail sécuritaire, p9 juin 2014.

⁵⁸ <https://www.cciamp.com> Consulté le 11 mai 2022 à 20 :43h

responsabilité. A partir des années 1980 un nombre croissant d'entreprise s'est préoccupé de gérer la sécurité au moyen d'une véritable démarche.⁵⁹

Parmi ces démarches on a quatre principes démarche de la sécurité :

- **L'organisation/les règles/les moyens :** C'est ce qui donne le pouvoir de faire les choses, c'est la capacité :
 - De mise en œuvre de l'ensemble des moyens nécessaires (transport, article de sport d'hiver, etc.).
 - D'analyse de la situation (site, conditions économiques et climatiques, etc.).
 - D'application des règles (pratique de sport, connaissance des règles de cette pratique, etc.).

- **L'information et la formation :**

C'est ce qui donne le savoir-faire. C'est le moyen par excellence de développement de chacun pour qu'il contribue positivement au programme sécurité. Un programme individuel de formation est défini annuellement pour la formation au métier, pour combler les points faibles identifiés et pour assurer le développement de chacun suivant son potentiel. Ce programme intègre l'objectif sécurité au même titre que les objectifs productivités et qualité de l'entreprise.

- **La pratique :**

C'est évident, dans tout le monde essaie de faire ce qu'il a à faire. Mais, trop sauvent la manière, n'y pas et le résultat est obtenu en prenant des raccourcis et quelque fois trop sauvent on échoue. Le vouloir, c'est vouloir faire comme il faut, comme on a l'a dit : faire bien ... et pas plus !

- **Le contrôle/la mesure/l'analyse :**

C'est une condition beaucoup moins évidente. On l'oublie souvent, mais elle ne vous oublie jamais. Elle vous pousse à continuer ou à abandonner, c'est ce qui génère la motivation. Si l'on a négligé une des rubriques précédentes, on va très vite mesurer l'écart entre ce que l'on souhaitait faire et ce que l'on a fait. Si l'écart est grand, il témoigne d'un échec et il provoque une démotivation, c'est à dire une bonne raison pour ne plus faire. On va rapidement avoir la bonne raison pour abandonner la pratique. Si l'on a intégré les rubriques et que l'on a réussi,

⁵⁹ MOUTON Jean Pierre et CHABOUD Jack, la sécurité en entreprise, édition Dunod, 2003. P48.

on est motivé pour continuer et progresser ; on veut aller plus loin. Cette motivation résulte donc de la mesure que l'on prend de la nécessité de la pratique. Quel que soit le sujet traité (comptabilité, production, sécurité), on doit impérativement respecter les quatre rubriques précitées si l'on veut éviter les échecs.⁶⁰

14.3 Objectifs de la stratégie de santé et sécurité au travail

- Eliminer toute source de danger pour la santé la sécurité et l'intégrité physique des employés.
- Adapté l'environnement de travail aux caractéristiques physique des employées.
- Sensibiliser le personnel à maintenir un aménagement des lieux conforme aux règles de santé et de sécurité et à veiller à la propreté de l'endroit.⁶¹

14.4 Système de Management de la santé et de la sécurité au travail :

Depuis longtemps, les grands entreprises mis en place leur référentiel sécurité en utilisant le concept du système de management et les principes d'amélioration pour motiver des entreprises et la mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMS) est une partie du système global de l'entreprise. L'adaptation d'un système est l'expression d'une approche globale et gestionnaire de prévention des risques professionnels. Elle se base sur l'amélioration continue et met les travailleurs au cœur du système, pour éliminer ou réduire au minimum les risques pour les personnes et les autres parties intéressées qui pourraient être exposé à des risques pour la santé et la sécurité liés aux activités de l'organisme et suit une démarche de changement qui doit être animée et soutenue. Elle participe à l'amélioration de l'image de l'entreprise, un SMS peut faire partie d'une démarche de développement durable qui doit prendre en compte la santé et sécurité des travailleurs et assure la prévention et la protection des salariés et des salariés des entreprises extérieures.

Les principes de ce système de management de la santé et sécurité au travail sont basés sur l'amélioration continue et met les travailleurs au cœur du système et associés dès le départ à son élaboration et tout au long du processus de mise en œuvre.

⁶⁰ MOUTON Jean Pierre et CHABOUD Jack, la sécurité en entreprise, édition Dunod, paris, 2003. P49, 50, 51.

⁶¹ Guide pratique hygiène & sécurité au travail, Bouhaddo, p22, juin 2014.

Le système de management santé et sécurité visant à améliorer les performances d'une entreprise en matière de santé et sécurité au travail (SST) en combinant politique de prévention moyen et personnel dans une démarche d'amélioration continue.

Conclusion :

A travers ce chapitre, nous avons présenté d'une manière générale une vision sur les conditions de travail, d'où on a parlé de différentes situations de travail. Nous avons démontré le rôle qu'il joue dans toute entreprise et la place qu'il occupe dans le maintien du travail. Aussi ils sont attachés directement à la santé et la sécurité au travail. Donc ceux-ci, nous a aider à comprendre notre thème de recherche.

CHAPITRE IV

RISQUES

PROFESSIONNELS ET LA

PREVENTION

I Les risques professionnels

Introduction :

Dans ce chapitre nous aborderons d'une part, les risques professionnels au milieu de travail qui empêche les travailleurs à accomplir leurs tâches et ensuite, sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, après nous avons cités les types des risques au milieu de travail, on a parlé sur l'évaluation des risques professionnels et sur l'importance de cette évaluation...etc.

D'autre part, nous présentons la démarche de prévention des risques professionnels qui considérer comme un ensemble des dispositions pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Enfin on termine par une conclusion.

1 Les risques professionnels :

Le risque désigne en droit, et de façon commune à d'autres disciplines, la probabilité de réalisation d'un dommage. Le risque n'est donc pas la menace ou le danger, mais sa mise en rapport calculé avec leurs conséquences. Il est en quelque sorte « une mesure de l'incertitude ».

Le risque professionnel répond à cette définition générale tout en présentant un caractère particulier en ce qu'il est lié au travail. Il peut être défini comme la probabilité d'une atteinte à la sécurité ou à la santé physique et mentale du travailleur, causée par le fait ou à l'occasion de son activité de travail.⁶²

Le risque professionnel entretient un lien irréductible avec l'activité de travail. Celle-ci, comprise comme l'ensemble des gestes et des procédés techniques de production de biens ou de services au sein d'une entreprise, expose à des menaces variées⁴³. Ces dernières sont liées aux machines, aux équipements ou aux produits utilisés, mais aussi aux gestes eux-mêmes comme le montrent les troubles musculo squelettiques. Les contraintes temporelles et la discipline collective qu'implique l'activité exercée dans une entreprise peuvent également être génératrices de risques notamment psychosociaux. Ainsi, c'est dans l'activité de travail que naissent les dangers et les menaces qui forment le risque professionnel.

⁶² Lucie Jubert, L'organisation du travail et la prévention des risques professionnels, Droit, Université de Nanterre, Paris X, 2019. Français.P18

2 Le document unique :

« Le document unique est une obligation pour toutes les entreprises depuis 2001. Il vise, in fine, la protection des salariés contre les risques auxquels ils sont exposés durant leurs travail. Le DU a donc pour objectif de susciter des actions de prévention ». ⁶³

Le document unique et un Inventaire des risques professionnels de chaque poste ou unité de travail de l'entreprise. On y retrouve la liste des risques professionnels rencontrés dans l'établissement, mais aussi les actions qui sont entreprises pour la prévention des risques. Tous les salariés de l'entreprises, Les instances, mais aussi le médecin de travail peut y avoir accès.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels, et un document obligatoire qui est identifié l'ensemble des risques d'une entreprise.

Cette obligation repose sur trois exigences d'ordre général :

- L'employeur à obligation d'assurer la santé et la sécurité des salariés
- Le chef d'entreprise à obligation de procéder à l'évaluation des risques dans le cadre des principes généraux de prévention des risques professionnels
- L'employeur doit mettre en œuvre des actions de prévention

Il appartient du chef d'entreprise d'évaluer, écrire et mettre à jour dans ce document unique tous les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés. Tous les employeurs sont soumis à cette obligation quel que soit l'activité de l'entreprise. ⁶⁴

3 Les types des risques professionnels :65

Les risques professionnels se classent par catégorie, ils sont évalués et répertoriés dans le document unique de sécurité. On doit également y trouver les solutions aux aménagements proposés pour que les salariés travaillent en toute sécurité

3.1 Les risques professionnels physiques :

- ✓ **Risques liés à l'éclairage:** Un éclairage trop fort ou au contraire trop faible peut être source d'inconfort et favoriser certains accidents.

⁶³ William Dab, manager santé et sécurité au travail, pour une approche de la prévention des risques, édition de savoir, paris 2013, p42.

⁶⁴ Article liste des risques professionnels et document unique, posté 23/aout /2021.

⁶⁵ <https://www.espace-cssct.fr>, quelle-est-la-liste-des-risques-professionnels, consulté le 16 avril 2022.

- ✓ **Risques d'incendie d'explosion** : Ce sont les risques de blessures, consécutif à un incendie ou une explosion lorsqu'il y a présence ou manipulation de produit explosif et

Ou inflammable. Dans ce cas, il est très important de prévoir des équipements de protection individuelle pour la sécurité des salariés.

- ✓ **Risques liés au travail par de fortes chaleurs** : un plan de prévention des risques de "forte chaleur" et obligatoirement intégré au document unique de sécurité, notamment pour les travaux réalisés en extérieur.
- ✓ **Risques liés au bruit** : certains secteurs d'activités sont exposés au bruit. Des mesures de prévention collectives et individuelles doivent être mises en place.
- ✓ **Risques liés aux ambiances thermiques (chaude eau froide)**: certaine situation de travail s'effectue dans des ambiances surchauffées ou froides. Pour un bien-être au travail, il faut pouvoir évaluer les risques en matières de santé et apporter des solutions.

a- Les troubles musculo squelettiques :

- Les atteintes de l'appareil musculo squelettique liées au travail ont des dénominations diverses : affections péri articulaires, pathologie d'hyper sollicitation ou troubles musculo squelettiques (TMS).
- Certaines font référence à l'atteinte anatomique, d'autres aux facteurs de risque, mais aucune ne s'avère plus pertinente que les autres.
- Actuellement, le terme TMS est largement employé.
- Les TMS ont essentiellement pour origine les gestes professionnels.⁶⁶

b. Définition des troubles musculo squelettiques :

Les troubles musculo squelettiques (TMS) regroupent un ensemble d'affections lié à la répétition chronique de microtraumatismes localisés.

Ils affectent principalement les muscles, les tendons et les nerfs, et se caractérisent par des douleurs et des gênes fonctionnelles. Ils concernent tous les segments corporels qui

⁶⁶Cours pdf, Les troubles musculo squelettiques, abbassene, p02, janvier 2015.

permettent à l'homme de se mouvoir et de travailler, mais le segment lombaire de la colonne vertébrale et des membres supérieurs sont les plus fréquemment atteints.

Quelle que soit leur localisation, les TMS peuvent devenir irréversibles et entraîner un handicap durable.

Parmi les Principaux facteurs responsables des TMS : force, posture statique, répétitivité, angle extrême, traumatisme, vibrations, stress.

La prévention des TMS permet de réduire le risque de pathologie liée à la gestuelle professionnelle. Les actions de prévention concernent : la conception des postes et des outils de travail, l'organisation de la production... Il s'agit d'un travail d'équipe qui nécessite la participation de tous les acteurs de l'entreprise.⁶⁷

3.2 Risque professionnel mécanique :

- ✓ **Risques liés à l'utilisation de machines:** Lorsque les salariés utilisent des machines ou certains outils au sein de l'entreprise, il est nécessaire de procéder à une identification des risques. Mettre en place ensuite les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des salariés.
- ✓ **Risques liés à la manutention mécanique :** lorsque de la manutention est réalisée au moyen de chariots élévateurs transpalettes, pont, un travail de prévention est nécessaire pour évaluer et prévenir les risques encourus.
- ✓ **Risques liés à la manutention manuelle, à la posture ou au geste répétitif:** des travaux de manutention manuelle au répétitifs peuvent être des facteurs de pénibilité. Il faut prendre les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de travail
- ✓ **Risques liés à la conduite (risque routier professionnel):** si des salariés conduisent des véhicules dans le cadre du travail, il faut repérer les situations qui présente des dangers et prendre les mesures appropriées.
- ✓ **Risques liés aux chutes d'objets :** là encore, si un risque de chute d'objets existe, il est impératif d'identifier les risques et de repérer les dangers.
- ✓ **Risques liés au chute de hauteur de plain-pied :** cela englobe les risques répertoriés et susceptibles de blessure plus ou moins graves, provoqué par la chute de hauteur ou de plain-pied d'une personne.

⁶⁷ Troubles musculo squelettiques PDF, Janvier 2015, p07

3.3 Risques professionnels biologique :

- ✓ **Risques liés aux agents infectieux** : ce sont les risques de blessures encourus par les salariés exposés à des agents biologiques (virus, bactérie).

1.1. Risques professionnels chimique

- ✓ **Risques liés aux produits chimiques** : Si des salariés manipulent des agents chimiques au sein de l'entreprise, il faut repérer les produits qui présente des agents puis informer les salariés pour assurer leur protection
- ✓ **Risques liés à l'énergie : électricité, gaz, air comprimé** : ce sont les risques de blessures provoquées par toutes installations électriques, de gaz ou à air comprimé.

1.2. Risques professionnels radiologique :

- ✓ **Risques liés aux rayonnements** : il s'agit des risques liés à l'exposition aux radiations Ionisantes, rayonnements optiques ou électromagnétiques qui sont cancérrogènes. Une attention particulière est apportée aux secteurs médicaux et industriel.⁶⁸

4 La gestion des risques professionnels :

La gestion des risques consiste à identifier et à évaluer les risques potentiels pouvant mettre en danger le bon déroulement d'un projet. Une fois répertoriés, les risques sont priorisés en fonction de leur nature, de la probabilité qu'un événement lié survienne, et de l'impact que ce dernier aurait sur le projet.

L'autre aspect du management des risques consiste à amener au niveau minimum la probabilité qu'un risque identifié puisse déboucher sur un incident. Il subsiste toujours une incertitude quant à un incident potentiel, parce qu'il est très compliqué de tout maîtriser. Néanmoins, le niveau d'incertitude doit être contrôlé et amené au plus bas.

Si le facteur de risque et sa probabilité doivent être maîtrisés, il en est de même pour son impact. Les conséquences d'un incident lié à un risque identifié doivent être évaluées précisément afin d'en mesurer la gravité. En fonction de la gravité potentielle d'un incident, un plan de secours pourra être mis en place. Il décrira les actions à mettre en œuvre afin d'empêcher l'incident concerné d'impacter négativement et durablement le déroulement du projet.⁶⁹

⁶⁸<https://www.espace-cssct.fr>, toutes-les-actualités-du-chsct, quelle-est-la-liste-des-risques-professionnels, consulté le 13 avril 2022 à 22 :58h.

⁶⁹<https://www.nutcache.com>outils-gestion-des-risques consulté le 17 mai 2022 à 21 :53h

5 Les Accidents de travail et Les Maladies professionnels :

En cas d'altération de sa santé causée par son activité professionnelle le salarié bénéficiant d'une protection et d'une indemnisation particulière.

5.1 Accident de travail : Est considéré comme AT tout accident ayant entraîné une lésion corporelle imputable à une cause soudaine, extérieure, et survenu dans le cadre de la relation de travail. Et aussi l'accident du travail c'est tout accident ayant entraîné une lésion corporelle, imputable à une cause soudaine, extérieure et survenue dans le cadre de la relation de travail.

Est également considéré comme accident du travail, l'accident survenu au cours :⁷⁰

- **Mission :** une mission à caractère exceptionnel ou permanent, accomplie hors de l'établissement conformément aux instructions de l'employeur.
- **Mandat électoral :** à l'occasion de l'exercice d'un mandat politique électoral, ou bien au titre d'une organisation de masse.
- **Études :** de cours d'études suivis régulièrement en dehors des heures de travail.
- **Trajet habituel :** pendant le trajet effectué par l'assuré pour se rendre à son travail ou en revenant quel que soit le mode du transport utilisé, à condition que le parcours n'ait pas été, sauf urgence ou nécessité, cas fortuit ou force majeure, interrompu ou détourné (accident de trajet).

La qualification d'accident du travail relève de plusieurs critères réunis :⁷¹

- Le caractère soudain de l'événement (éblouissement, coupure, chute).
- L'existence d'une lésion corporelle, quel que soit son importance.
- Le caractère professionnel, c'est-à-dire la survenance de l'accident par le fait ou à l'occasion du travail.

5.2. Accidents de trajet : L'accident de trajet est également considéré comme accident du travail, lorsque la victime ou ses ayants droit apportent la preuve que l'ensemble des

⁷⁰Pr. Rezk-kallah B, accidents du travail et maladies professionnelles aspects réglementaire, service de médecine du travail, EHU Oran.

⁷¹Isabelle Corréard, Patrick Anaya, Patrick Brun, sécurité, hygiène et risques professionnels, édition de savoir P26

conditions ci-après est rempli ou lorsque l'enquête permet à la caisse de disposer sur ce point de présomptions suffisantes, l'accident survenu à un travailleur pendant le trajet d'aller et de retour entre :

- Sa résidence principale ou secondaire possédant un caractère de stabilité ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial et le lieu de travail
- le lieu de travail et le restaurant, la cantine ou d'une manière plus générale le lieu où le travailleur prend habituellement ses repas et dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant de l'emploi ». ⁷²

5.3. Accident de mission :

L'accident de mission est un accident survenant à un salarié au cours d'un déplacement effectué en conformité avec son contrat de travail. Il suit le même régime juridique que l'accident du travail. ⁷³

La Cour de Cassation, dans son assemblée plénière du 30 octobre 1992, se pose la question de la prise en charge de l'accident à l'aller et au retour de la mission et de l'accident en cours de mission.

La mission est l'exécution d'une tâche hors du lieu habituel d'action du travailleur. Elle nécessite un déplacement et a pour origine un ordre de l'employeur appelé souvent ordre de mission qui définit, en général, le but et les limites de l'action à entreprendre. Le salarié est protégé pendant tout le temps que s'exerce cette mission et dès qu'il n'est pas établi qu'il a recouvré sa pleine indépendance ou interrompu sa mission pour un motif dicté par l'intérêt personnel et indépendant de son employeur.

⁷² Objectif 109 : Accidents du travail et maladies professionnelles – définitions, Collège des Enseignants Hospitalo-Universitaires de Médecine et santé au Travail Date de création du document 2010-2011

⁷³ Isabelle Corréard, Patrick Anaya, Patrick Brun, sécurité, hygiène et risques professionnels, édition de savoirs p144

Bien que l'employeur n'exerce pas un pouvoir de délégation au moment de la mission, la jurisprudence considère qu'il a un pouvoir de direction, d'organisation a priori et de contrôle a posteriori de la mission.⁷⁴

6 Maladies professionnelles ;

Une maladie dite professionnelle lorsqu'elle est la conséquence directe de l'exposition du travailleur à un risque physique, chimique, biologique... ou qui est résulté des conditions dans lesquelles et il exerce son activité professionnelle. Le point de départ de la maladie est difficile à fixer exactement, certaines maladies professionnelles peuvent se manifester des années après le début de l'exposition au risque au même lorsque le travailleur à cesser d'exercer le travail incriminé.⁷⁵

Les maladies professionnelles peuvent être causées par :

- Des agents physiques : champs magnétiques, pressions extrêmes (haute pression ou), températures extrêmes, bruit, vibration, etc.
- Des agents biologiques : bactéries, virus, champignons, parasites, insectes, plantes, oiseaux, animaux, humains, etc.
- Des agents chimiques – béryllium, plomb, benzène, iso cyanates, etc.
- Des problèmes psychosociaux : stress, violence, intimidation, harcèlement, manque de reconnaissance, etc.
- Des problèmes ergonomiques : mouvements répétitifs, aménagement inadéquat du poste de travail, mauvais éclairage, mauvaise conception des outils, etc.

Il existe aussi plusieurs autres facteurs qui sont déterminants pour le développement d'une maladie professionnelle.⁷⁶

7 Evaluation des risques professionnels :

L'évaluation des risques est la première étape de la démarche générale de prévention. La collectivité doit donc établir et tenir à jour des procédures permettant en permanence d'identifier les dangers, d'évaluer les risques et de mettre en œuvre des mesures de prévention

⁷⁴Carsat Bourgogne et Franche-Comté, accident de mission et de trajet, p2

⁷⁵Isabelle Corréard, Patrick Anaya, Patrick Brun, sécurité, hygiène et risques professionnels, édition de savoir p26

⁷⁶<https://www.cchst.ca/oshanswers>, consulté le 20 avril 2022 à 21:06h.

pertinentes. Pour cela, l'autorité territoriale s'appuie sur les compétences des acteurs de prévention (CHS, Médecine Professionnelle et Préventive).⁷⁷

L'évaluation des risques doit couvrir :

- Les activités régulières et les activités ponctuelles
- Les activités de toutes les personnes ayant accès au lieu de travail : l'intervention des entreprises extérieures entraîne l'obligation pour la collectivité de repérer l'existence et la nature des risques liés à l'interférence des activités.

L'évaluation des risques professionnels est une démarche obligatoire de la part de l'employeur visant à identifier les dangers que les salariés sont susceptibles de rencontrer dans l'entreprise et les facteurs de risques associés, figure parmi les principes généraux de prévention

L'EvRP vise aussi la mise en place d'actions de prévention. Ces actions ne dispensent pas l'entreprise de mettre également en œuvre des mesures correctives immédiates⁷⁸.

L'évaluation constitue l'un des principaux leviers de progrès dans l'entreprise. Elle peut contribuer à améliorer son fonctionnement tout au long de son évolution, en consolidant la maîtrise des risques avérés mais également en prévenant l'apparition de risques nouveaux ou à effets différés.

La santé sécurité des salariés se doit donc de faire partie intégrante du fonctionnement de l'entreprise

8 Les étapes de l'évaluation des risques professionnels : ⁷⁹

L'évolution des risques professionnels est établie selon 4 étapes mettant en œuvre différents outils :

➤ Préparer l'évaluation des risques

« L'établissement des priorités doit tenir compte de la gravité du risque des conséquences probables d'un incident du nombre de victimes possible et du délai nécessaire pour prendre les mesures de prévention »

⁷⁷Sabrina Auduberteau, Karine Gavino, La prévention des risques professionnels : hygiène et sécurité au travail, COLLECTION « Les diagnostics de l'emploi territorial » hors-série n°5 P14

⁷⁸<https://www.inrs.fr/démarche/évaluation-risques-professionnels>, consulté 17 avril 2022 à 00 :42 H

⁷⁹Isabelle Corréard, Patrick Anaya, Patrick Brun, sécurité, hygiène et risques professionnels, édition de savoir P 38

réparer l'EVRP consiste à définir le cadre de l'évaluation et les moyens qui lui sont alloués, préalablement à son déroulement.

Après avoir créé un groupe de travail, c'est lors de cette phase de préparation que sont définis :

- L'organisation à mettre en place : désignation d'une personne ou d'un groupe qui coordonne et rassemble les informations et pilote la démarche.
- Le champ d'intervention (aussi nommé "unité de travail")
- Les outils mis en œuvre pour l'évaluation (documents, grilles, check-lists, logiciels spécifiques...).
- Les moyens financiers.
- La formation interne nécessaire.
- La communication.

➤ **Identifier les risques :**

Avant tout, il faut repérer les dangers, c'est-à-dire mettre en évidence les propriétés d'un équipement, d'un agent chimique ou biologique généré par les activités ou utilisé dans les procédés de fabrication, d'une organisation du travail (travail de nuit, horaires décalés...) et susceptibles de causer un dommage, quel qu'il soit, auprès des salariés.

Viendra donc en suite l'analyse des risques, c'est-à-dire observer les conditions d'exposition des salariés à ces dangers et aux différents facteurs de pénibilité dans l'entreprise.

➤ **Classer les risques :**

L'étape de classement des risques est essentielle dans le déroulement de l'EVRP puisque c'est une action qui permet de passer d'un inventaire des risques à la définition d'un plan d'actions cohérent. Le mode de classement reste à « la main » de l'employeur. Il peut s'appuyer sur l'expérience et les connaissances des salariés ou des données statistiques. Ainsi, les deux principaux objectifs de cette étape sont :

- De débattre de priorités d'actions,
- D'aider à planifier les actions.

Les outils utilisés à cette étape sont généralement des matrices « Probabilité/gravité ».

➤ **Proposer des actions de prévention :**

Suite à ce classement, des actions de prévention vont être établies. Après avis des instances représentatives des salariés, les actions décidées contribueront à alimenter le plan annuel de prévention. Ainsi, des groupes de résolution de problèmes peuvent être constitués.

Quelques exemples d'actions pouvant être mises en place suite à l'évaluation des risques professionnels :

Produits dangereux étiquetés, extincteurs, évacuations adaptées...

Rappel des postures à adopter en fonction du métier, matériel adapté et en bon état...

Visites médicales périodiques, Gestion des pauses, alternance des tâches ; Etc.

9 L'importance de l'évaluation des risques professionnels :

L'évaluation des risques est le processus consistant à évaluer les risques pesant sur la sécurité et la santé des salariés du fait des dangers présents sur le lieu de travail.

L'évaluation des risques est la première étape du processus de gestion des risques qui permet de faire comprendre aux personnes concernées, employeur et salariés, quelles sont les mesures à prendre afin d'améliorer la sécurité et la santé sur le lieu de travail.

Si une évaluation des risques n'a pas été réalisée, un processus convenable de gestion des risques ne pourra être mis en place et les mesures appropriées de prévention ne pourront être adoptées. De plus, les mesures de prévention mises en place suite à une évaluation des risques peuvent servir à diminuer les coûts engendrés par les accidents et les maladies professionnelles. S'y ajoute qu'une évaluation des risques appropriée s'avérera avantageuse pour les entreprises, vu que les coûts engendrés par les accidents et les maladies seront diminués, de même que le taux d'absence pour cause de maladie. Des salariés en bonne santé sont plus productifs et efficaces et peuvent ainsi mieux contribuer à la compétitivité des entreprises. L'évaluation des risques mène donc aussi à une meilleure organisation de l'entreprise, ce qui signifie un gain de productivité et une augmentation de la qualité.⁸⁰

⁸⁰ l'évaluation et la gestion des risques pdf, Une édition d'Association d'Assurance contre les Accidents, Inspection du travail et des mines, Direction de la Santé – Division de la Santé au Travail.

10 La prévention

1. La prévention :

La notion de la Prévention est complexe dans le domaine de la santé et elle peut se définir sous différents aspects. Il convient de présenter plusieurs définitions de ce concept afin de percevoir une définition la plus complète et pertinente que possible.

La prévention selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1948 : « la prévention est l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps ». ⁸¹

2. Politique de la prévention :

Tout employeur est obligé de mener une politique dans son entreprise pour promouvoir le bien être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. Cette politique s'appuie sur le principe de l'analyse des risques. L'analyse des risques permet à l'employeur de développer des mesures de prévention appropriées pour :

- éliminer les dangers
- prévenir les dommages
- limiter les dommages

La politique de prévention ne doit pas uniquement être centrée sur les risques classiques pour la sécurité et la santé des travailleurs (comme les risques qui découlent de l'utilisation de machines dangereuses ou de produits chimiques). Elle doit également porter sur les risques psychosociaux au travail.

L'élaboration de toute politique de sécurité et santé au travail ainsi que l'établissement de programme de prévention des risques professionnels nécessite une connaissance approfondie du système déjà en place et des besoins tant au niveau national qu'au niveau de l'entreprise.

Le ministère du travail de l'Emploi et de la sécurité sociale, en charge de la sécurité et de la santé au travail en lisant avec les institutions concernées et les partenaires sociaux veille à

L'élaboration et à la mise en place de la politique et des programmes nationaux de prévention des risques professionnels.

⁸¹<http://www.fr.ap-hm.fr>, consulté le 25 avril 2022 à 22 :55 H

La politique nationale de protection de la santé des travailleurs s'appuie en particulier sur une connaissance et une actualisation permanente du dispositif de prise en charge de la sécurité de travailleurs l'état des lieux en matière de risque professionnel et les actions menées pour les réduire.⁸²

3. Les acteurs de la prévention :

a- Le délégué du personnel :

-Le délégué du personnel est obligatoire dans les entreprises d'au moins en salariés.

Élu pour 4 ans par les salariés de l'entreprise, il se réunit chaque mois avec l'employeur.

- il a le statut protecteur.

Ses principales missions : c'est le principal interlocuteur avec l'employeur.

-présenter les réclamations individuelles ou collective sur les salariés, la sécurité, l'hygiène...etc.

-veiller à l'application des textes réglementaires comme le code du travail

- accomplir les missions du CHSCT si l'entreprise n'en possède pas.

- communiquer au CHSCT et au CE toute gestion relevant de sa compétence.

b- Intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) :

L'IPRP un pour mission d'analyser dans la réalité du travail tel risque identifier par l'entreprise ou par un service de santé au travail il peut être un acteur interne ou externe à l'entreprise il participe au maintien de la sécurité et de la santé des salariés et à l'amélioration des conditions de travail dans un objectif exclusif de prévention.

c- Sauveteur secouriste du travail (SST) :

Toute entreprise d'au moins 20 salariés est tenue de posséder un SST par groupe de 20 personnes (R 4224-15 du code du travail)

- C'est un préventeur : il analyse les risques et propose des moyens de prévention

- C'est un secouriste : il intervient lors d'accidents de travail.

⁸²F.iles, dispositif de prévention des risques professionnels acteurs de prévention, 15 Décembre 2008, p 04, 05.

- C'est un conseiller : il participe à l'élaboration d'arbres des causes lors d'un accident de travail.

d- La comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) :

Le CHSCT est obligatoire dans tous les établissements d'au moins 50 salariés il est composé de membres désignés pour 2 ans ayant une :

- Voix délibérative (vote) : délégation du personnel employeur.
- Voix consultative (ne vote pas) : médecin du travail, expert, inspecteur du travail.

Les principales missions :

- Contribuer à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des travailleurs.
- Analyser les conditions de travail et les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs de l'établissement procéder à des inspections des lieux de travail.
- Enquêter à la suite d'accident de travail ou en cas de maladie professionnelle.

4. Objectifs de la prévention :

- Réduire les menaces qu'on se faisait sur des personnes et les environnements physiques, psychologiques et sociaux.
- Assurer l'intégrité physique et mentale de tous les membres de la collectivité.
- Permettre un développement harmonieux des capacités de chacun.

5. Les enjeux de la prévention :

5.1.L'enjeu humain :

- Préserver l'intégrité physique et la santé des agents.
- Améliorer les conditions de travail.
- Favoriser la motivation et l'implication des agents au travail.

5.2.L'enjeu social :

- Améliorer l'environnement de travail.
- Réduire l'absentéisme.
- Augmenter l'efficacité.

5.3.L'enjeu économique :

- Diminuer les coûts relatifs à la réparation, à l'indemnisation d'un accident ou d'une maladie.
- Préserver les outils de production.

5.4.L'enjeu juridique :

- Éviter les pénalités et les condamnations.

6. Les principes généraux de la prévention :⁸³**1. Éviter les risques :**

Supprimer le danger ou l'exposition à celui-ci.

2. Évaluer les risques qui ne peuvent pas être éviter :

Évaluer sa nature et son importance pour déterminer les mesures à prendre pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs.

3. Combattre les risques à la source :

Intégrer le droit à la prévention dans la conception des lieux de travail, des équipements ou des modes de fonctionnement. (Ex : le plus près possible de la source d'émission).

4. Adapter le travail à l'homme :

Ajuster la conception des postes de travail, la sélection des équipements, les méthodes de travail et de production pour limiter le travail monotone et rythmé.

5. Tenir compte de l'état de l'évolution de la technique :

Assurer une veille en phase avec les évolutions techniques et organisationnelles.

6. Remplacer

Remplacez les choses dangereuses par des choses non dangereuses. Éviter d'utiliser des processus ou des produits dangereux si les mêmes résultats peuvent être obtenus par des méthodes moins nocives (par exemple, en remplaçant les produits cancérigènes par des produits moins nocifs ou en utilisant des peintures sans solvant)

⁸³ Daniel Courdeau, Jean-Marc Gey, Le management de la santé et de la sécurité au travail, maîtriser et mettre en œuvre l'OHSAS 18001, Afnor édition.

7. Planifier

La prévention en y intégrant dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales, l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral

8. Prendre des mesures de protection collective

En leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle. L'utilisation des équipements de protection individuelle intervient uniquement en complément des protections collectives si celles-ci se révèlent insuffisantes.

9. Donner des instructions appropriées aux travailleurs :

En leur donnant les informations nécessaires à l'exécution de leurs tâches dans des conditions de sécurité optimales. Il s'agit notamment de leur fournir les éléments nécessaires à la bonne compréhension des risques encourus et ainsi de les associer à la démarche de prévention.⁸⁴

7. Valeurs essentielles de prévention s'ajoutent aux 9 principes de prévention :

1.1.La personne :

Le chef d'entreprise, l'encadrement et les salariés sont impliqués dans la démarche de prévention des risques professionnels. Les méthodes de management utilisées sont compatibles avec une éthique du changement qui respecte la personne.

1.2.La transparence :

La maîtrise des risques implique pour le chef d'entreprise et l'encadrement :

- La clarté de l'objectif visé
- L'engagement et l'exemplarité du chef d'entreprise et de l'encadrement dans la démarche de prévention et dans sa mise en œuvre La prise en compte de la réalité des situations de travail,
- La communication sur la santé et la sécurité au travail.

⁸⁴ Op cit, P XV.

- L'adhésion du personnel est une condition clé dans la mise en place d'une politique de prévention - des risques.

1.3.Le dialogue social :

Cela signifie d'impliquer les salariés et les instances représentatives du personnel (CHSCT, Comité Hygiène Sécurité Travail et délégués du personnel) dans la mise en œuvre de la politique de prévention (Source INRS).

8. La Prévention en Algérie :

L'Algérie a mis en place tout un dispositif de prévention basé sur un ensemble de moyens :

- Législatives et réglementaires.
- Techniques : services d'hygiène et sécurité, services de médecine du travail, Institut.
- Préventions des risques professionnels.
- Des niveaux de concertation : commission d'hygiène et de sécurité, Conseil national d'hygiène, de sécurité et de médecine du travail.
- Comité de participation.
- De contrôle : Inspection du travail.
- Des instruments (règlements intérieurs des organismes employeurs) .

9. Modalités de prévention :

9.1.La prévention primaire :

A pour objectif de diminuer l'incidence d'une maladie (nouveau cas) dans une population.

Elle se situe en amont de l'apparition de la maladie par :

- Mesures individuelles
- Mesures correctives

Moyen :

- Hygiène du milieu
- Hygiène individuelle
- Les vaccinations.
- Traitement systématique.

9.2.La prévention secondaire :

- Vise à diminuer la prévalence de la maladie dans une population donc à réduire de son évolution elle se situe au tout début de la maladie déclarée.
- Exige un diagnostic et un traitement rapide des pathologies elle fait appel à ;
 - Dépistage
 - Prévention de la progression de la maladie.

9.3.Prévention tertiaire :

Vise à diminuer la prévalence des incapacités chroniques dans une population en diminuant les invalidités et l'impact des complications.

Les techniques de rééducation des procédures de réinsertion sociale et la réhabilitation du patient.

10. La prévention des risques professionnels :

La prévention concerne l'ensemble des mesures pour prévenir un risque, c'est-à-dire pour l'empêcher totalement de survenir, ou, à défaut, pour éviter ses conséquences ou en réduire les effets ou la fréquence. La prévention des risques professionnels regroupe les actions collectives ou individuelles qui évitent l'apparition d'un danger lié au travail effectué ou à son environnement, ou en diminue les impacts.⁸⁵

Un accident ou une maladie professionnelle résulte toujours de causes liées à des facteurs de risques techniques, humains, organisationnels ou de l'incidence conjointe de ces facteurs souvent multiples et interdépendants. La prévention doit s'intéresser à tous ces facteurs pouvant être mis en cause dans la genèse d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle : il s'agit de les analyser pour déceler l'importance de leurs effets isolés ou conjugués, et trouver des mesures et moyens pour les éradiquer si possible, sinon les rendre moins influents.

La prévention des risques professionnels a pour but d'identifier et de modifier les facteurs de risque, avant l'accident mais aussi après, pour éviter les récurrences en tirant tous les enseignements, grâce aux retours d'expérience. Mais, la prévention des risques professionnels ne se résume pas à l'ensemble de mesures à prendre pour éviter qu'une situation de travail ne se dégrade au point qu'un accident ou une maladie ne survienne.

⁸⁵ <https://www.officiel-prevention.com>, le 28 avril 2022, à 22:49H.

C'est aussi une attitude : par exemple, le comportement individuel (méconnaissance ou négligence) a parfois autant d'importance que la stratégie et les moyens de prévention et l'implication des employés et de leurs instances représentatives, leur culture sécuritaire, obtenue et renforcée par la sensibilisation aux risques, l'information et la formation, est fondamentale pour lutter efficacement contre les facteurs de risque. Une prévention efficace des risques professionnels doit donc nécessairement prendre en compte le facteur humain et ne pas se borner à l'analyse de prévention technique et organisationnelle et à la mise en œuvre des mesures qui en découlent.

11. Formation et information :

Informations, l'information et la mise à disposition des instructions nécessaires au poste de travail, il figure parmi les 9 principes généraux de prévention. Outre qu'elle constitue une obligation légale, la formation fait partie intégrante de la politique prévention de l'entreprise.

De nombreux accidents du travail surviennent du fait de la méconnaissance par les salariés des risques existants dans l'entreprise, l'information et la formation à la sécurité a pour objet d'instruire le salarié dans le processus de recrutement des précautions à prendre pour assurer sa propre sécurité et celle des autres salariés.

L'employeur est tenu d'organiser et de dispenser une formation et information à son personnel sur les risques pour la santé et la sécurité ainsi que les mesures prises pour y remédier et ce d'une manière compréhensible pour chacun l'organisation de cette information doit tenir compte de la taille de l'établissement de la nature de son activité et du caractère des risques qui y sont constatés.

Le temps passé à la formation et considéré comme temps de travail elle s'effectue pendant l'horaire normal de travail.⁸⁶

12. Médecin de travail :⁸⁷

⁸⁶ <https://www.inrs.fr/demarche/formation-information/ce-qu-il-faut-retenir.html>, consulté le 02 Avril 2022 à 15 :35 h

⁸⁷ <https://www.inrs.fr/demarche/formation-information/ce-qu-il-faut-retenir.html>, consulté le 02 Avril 2022 à 15 :55 h

Son rôle est de veiller au bien-être physique, mental et social des salariés sa mission principale et de prévenir les risques et d'évaluer les aptitudes notamment pour les métiers dits à risque et d'assurer un suivi tout au long de la vie professionnelle.

Depuis 1946, le médecin du travail est obligatoire dans toutes les entreprises privées, aujourd'hui le médecin de travail a pour objectif d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail notamment en surveillant leur état de santé, les conditions d'hygiène du travail et les risques de contagion.

Il aborde des questions de prévention aussi diverses que :

- La pénibilité
- L'hygiène
- Risque psychosociaux
- L'adaptation des postes
- Des nouveaux aménagements.

12.1. Ses missions :

Le médecin de travail et le conseiller de l'employeur, des salariés, des représentants du personnel et des services sociaux notamment sur :

- L'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise.
- L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la santé physique et mentale.
- La protection des salariés contre l'ensemble des nuisances et risque d'accident du travail.

- L'hygiène générale de l'établissement et dans les services de restauration.
- La prévention et l'éducation sanitaire dans le cadre de l'établissement en rapport avec l'activité professionnelle.
- La construction ou les aménagements nouveaux.
- Les modifications apportées aux équipements.
- La mise en place ou la modification de l'organisation du travail de nuit.
- Accompagnement en cas de réorganisation importante de l'entreprise.

Le médecin de travail assure ses missions d'une part en réalisant des examens médicaux et d'autre part en menant des actions sur le milieu de travail.

Conclusion :

On peut conclure à travers ce chapitre que les RP ont un impact sur la santé humaine en milieu professionnels, ces risques sont déférent l'un de l'autre, et pour éviter ces risques les responsables doivent assurer une bonne démarche de prévention afin de préservé la santé de leurs salariées.

CHAPITRE V
ANALYSE ET
INTERPRITATION
DES RESULTAT

Introduction

Ce chapitre est consacré pour l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus lors de notre enquête sur le terrain de l'entreprise portuaire de Bejaia. Dont le but de confirmer ou d'infirmer les hypothèses citer dans le cadre méthodologique de la recherche.

1 L'environnement et conditions de travail :

L'environnement de travail a un impact direct sur la productivité en effet, en améliorant l'environnement de travail, contribue le bien être, ainsi que la motivation, est donc la performance des salariés.

Dans chaque entreprise l'environnement de travail constitue un élément important dans la réalisation des taches.

La majorité de nos enquêtés déclarent que le lieu de travail est souvent associé au nuisances et cela affecte la santé mentale et physique. L'Aaziz confirme : « par apport à l'environnement je le note a 50/50, je trouve que y'a un manque d'hygiène et sécurité dans cette entreprise, dont je souligne que je dois être toujours conscient lors de l'exercice de mon activité que je réalise en groupe, cet environnement et ce climat influe sur ma santé mental (stresse) et physique (fatigue). [N°1 : L'Aaziz, 50ans, docker]. Dans le même avis A/Ghani affirme : « je trouve que les conditions de travail ne sont pas favorables, dont on est toujours sous pression à cause de la charge de travail (pas de pause pendant les 6h de travail) ce qui influe sur ma santé. Contrairement à l'hygiène et sécurité qui sont Satisfaisante. » [N° :2 A/Ghani, 38ans, docker].

Pour appuyer sur notre recherche on a élargie notre enquête en questionnant d'autres catégories pour avoir les différents avis dont les hommes de chaine et les caristes tant qu'ils partagent le même environnement de travail.

Karim en tant qu'un homme de chaine, déclare : « j'évalue les conditions de travail a 50 /50, je ne peux pas dire que y'a pas de condition mais je vois que y'a quand même un manque par exemple l'hygiène et sécurité dans cette entreprise est à 80% décevante sur tout l'hygiène (poussière) ce qui touche à ma santé, pour me préserver comme je suis un guide j'ai besoin d'une prise en charge mieux et la disponibilité de tout équipement nécessaire pour exercer ma tâche en toute sécurité »[N°6, Karim , 43ans , homme de chaine].

L'environnement et conditions de travail sont très importants dans n'importe qu'elle entreprise pour mieux exercer les métiers, selon nos observations on constat que ce lieu nécessite des conditions favorables afin de répondre aux besoins de la population en matière de santé et sécurité.

En revanche, la majorité des employés confirment que l'environnement de l'entreprise étudié est très dangereux qui oblige la disponibilité de bonne conditions, cette idée rejoint Nabil : « en tant que cariste ma mission est chargement, déchargement cela nécessite des conditions convenables, par exemple (le bien-être physique, être dynamique, être conscient ...), comme condition je peux vous dire que la charge dont je n'ai pas de pause pendant la durée de mon travail influe sur ma santé moralement (stress) et physiquement (mal au dos). ». [N° 9, Nabil,38ans, cariste].

A ce thème Lyes ajoute : « pour moi l'environnement et les conditions de travail sont bonne malgré la charge du travail et la non disponibilité d'une pause durant la durée de l'exercice de mon activité ainsi l'hygiène (poussière) qui ont un impact sur ma santé mental et physique »[N° 10, Lyes, 34ans, cariste].

Selon Abdel-halim Berretima : « les conditions de travail en Algérie, interviennent aujourd'hui dans un contexte de domination et d'exploitation patronal acculant les sociétés à exercer des activités épuisantes et pénibles en multipliant parfois le nombre d'heures supplémentaires afin d'améliorer leurs salaires ». ⁸⁸

D'après notre enquête et nos enquêtés on constate que les conditions de travail jouent un rôle important dans la motivation des salariés, diminue les risques et lorsque y'a un manque ceci cause un dysfonctionnement au niveau de l'entreprise.

Suite aux différentes interprétations récoltées par rapport aux réponses de nos enquêtés, nous constatons que l'environnement et les conditions de travail sont très important dans la réalisation des taches, la majorité des enquêtés déclarent que l'environnement et les conditions de travail influent négativement sur leur état de santé, provoque des maladies cela par apport a la charge du travail dont ils ont cité les troubles musculo-squelettique (TMS), l'hygiène (pollution), l'humidité qui provoque des maladies avec le temps...etc. Ainsi que les maladies psychologiques comme le stress, dépression. Ce qui influe sur la productivité de

⁸⁸ Abdel-halim berretima, l'axe 3 : l'héritage scientifique du phénomène de la souffrance au travail, janvier 2013, consulté 2021, p201.

l'entreprise. Selon Abd-halim berretima : « un homme en bonne santé = une bonne productivité »⁸⁹

2 Les risques liés aux conditions de travail et les conséquences sur les dockers, caristes, homme de chaine :

Tous les secteurs de travail sont généralement exposés aux risques professionnels, mais la spécificité de ces risques est liée au degré de gravité de la tâche effectuée. Nous avons noté que les employés sont tout le temps exposés aux risques premièrement à cause des mauvaises conditions de travail et aussi par la négligence de certains travailleurs.

Les risques au sein de l'entreprise de l'EPB pour la catégorie des dockers issus de plusieurs facteurs qui sont déclarés par l'ensemble de nos enquêtés. Comme Laarbi avance : « y'en a énormément de risques cela se compte dès la rentrée de l'entreprise, pour mon métier y'a par exemple le risque de chute pendant l'action de la charge et décharge de la marchandise et tout dépend de l'endroit où je travaille des fois je suis à l'intérieur du bateau et des fois à l'extérieur donc les risques sont vastes et différents, ces risques-là ont un impact sur ma santé d'ailleurs j'étais victime d'un accident (écrasement de contre plaque) dont j'ai écrasé mes doigts et y'a même beaucoup de mes amis qui étaient victimes (un ami décédé). [N°3, Laarbi 60ans, dockers].

On a remarqué que pour les hommes de chaîne ils partagent presque les mêmes risques comme le confirme Ali : « il existe beaucoup de risques, par exemple chute de la trémie, les enjeux qui m'entourent (véhicule, centenaire ...) je n'étais pas victime mais j'étais témoin de plusieurs accidents un ami à moi c'est fait couper ses pieds et maintenant il est invalide » [N° 7, Ali, 49ans, l'homme de chaîne]

Mouloud ajoute : « oui il existe beaucoup de risques, par exemple chute des grues accidents avec Clark, vertige ... tout ça peut provoquer une blessure et qui peut être grave, d'ailleurs j'ai eu une chute sur le nez et je connais plusieurs personnes victimes et y a même ceux qui meurent sur place. ». [N°08, Mouloud, 38ans, homme de chaîne].

Et Pour les caristes aussi ont presque les mêmes avis dont Hamid déclare : « y'en a beaucoup de risques comme accident des voitures lors de la circulation, la chute des fardeaux... J'étais victime d'une chute en descendant du Clark et même je connais plusieurs collègues victimes. » [N° 11, Hamid, 41ans, cariste]

⁸⁹ Cours de master 1, année 2021.

D'après notre enquête, et nos enquêtés nous avons constaté que les employés de l'entreprise l'EPB sont tout le temps exposés aux risques à cause de mauvaises conditions dont la charge de travail ou on voyait des employés qui travaillaient rapidement et n'importe comment juste pour finir à temps. Ainsi que la négligence des travailleurs dont on a remarqué que la majorité ne mettent pas leurs équipement de protection personnelle (gants, casques, chaussures...) pour se protéger ce qui peut représenter des menaces pour leurs santé.

Abdel-HalimBerretima : « le risque professionnel apparait non seulement comme un élément matériel extérieur provoquant une atteinte corporelle aux travailleurs, mais également comme une notion théorique posant un problème à la pensée juridique et à son objectivation, car il est en rapport avec tous les facteurs professionnels exogènes ou endogènes intervenant dans la vie professionnelle des victimes ». ⁹⁰

3 Mesures de prévention :

La prévention est très importante pour réduire les risques qu'on rencontre très souvent, comme le déclare la sagesse populaire : « vaut mieux prévenir que guérir ».

La prévention améliore l'état de santé de la population en évitant le développement ou l'aggravation des maladies et accidents. Et en favorisant les comportements individuels et collectifs pouvant contribuer à éliminer le risque.

Pour appuyer sur cette idée on a interrogés quelques employés, dont Bachir dit :« pour la prévention l'entreprise a mis en disposition des mesures de sécurité (agents, caméra, GPS ...), elle nous offre une formation une fois par an sur les risques, sécurité Cette formation ma beaucoup aider pour connaitre et réaliser le danger et savoir comment gérer les situations, pour moi je vois que la politique de prévention consacrée par L'EPB a réduit les risques professionnels par rapport aux années précédente. » [N°04, Bachir, 59ans, docker]

Rabah ajoute : « je rajoute à ce quemon ami Bachir a cité sur les moyens (l'épi : les bandes lumineuses sur les vêtements) ça aide que les conducteurs nous voient lors de la circulation, à mon avis malgré la disposition de ses moyens, je ne vois pas que ça a réduit vraiment de un parce que les tenues ... ne sont pas de bonne qualité, et de deux Ya la négligence des travailleurs on ne porte pas nos tenues de protection sauf si y'a un contrôle, mais quand même

⁹⁰ Cours de l'année 2021.

la politique mener par cette entreprise a réduit les risques part apport aux années Précédentes» [N°05, Rabah, 45ans, docker]

La politique de prévention des risques professionnels a instauré plusieurs systèmes de management intégré, et mit en place des moyens techniques (méthode d'analyse, matériel de mesure). Elle a mis à la disposition des travailleurs un ensemble de moyens de protection individuels, c'est tout ce que nous avons constatés durant notre enquête suite à l'observation effectuée. Majoritairement les personnels interrogés (dockers, hommes de chaîne, caristes) affirment que tous les moyens de prévention sont mis à la disposition du personnel, mais ça reste au salaries de s'en servir. Karim déclare que :« dans le coté prévention j'avoue que l'entreprise a mis à notre disposition les effets de sécurité (équipement protection individuelle) malgré qu'ils ne sont pas de bonne qualité, elle nous offre aussi une formation de sensibilisation une fois chaque an, ce qui a aidé à réduire les risques par rapport au début de ma carrière, on ne cache pas la réalité qu'on a une part de responsabilité au cas d' accident, car certains agents prennent à la légère le port des tenues ce qui nous met dans des situations critiques»[N°06, Karim, 43ans, homme de chaîne].

Nabil ajoute : « je partage le même avis avec mon ami sur les moyens et sur la qualité, pour moi je trouve que les mesures de sécurité existent au sein de cette entreprise (les engins, les agents, caméra de surveillance, équipement protection individuel et aussi la formation sur la sécurité une fois par an...), mais je trouve que malgré tous ces moyens mis à notre disposition par L'EPB les risques n'ont pas réellement réduit , pour la protection individuel moi personnellement je me protège mais comme vous voyez il Ya la majorité qui néglige les mesures de sécurité ce qui augmente les risques »[N°9, Nabil, 38ans, cariste].

D'après notre enquête et les agents interrogés on constate que l'entreprise portuaire de Bejaïa applique une politique de prévention stricte, et offre des moyens de sécurité dont on voyait les GPS (groupe de prévention et sécurité), en plus des caméras de surveillance installées dans tous les coins et les agents qui faisaient les rondes pour vérifier l'application des mesures de sécurité par les travailleurs, notamment le port des tenues et des équipements de protection individuelle

Pour conclure on remarque que la prévention joue un rôle très important dans la réduction du taux de risques, cette dernière est un facteur que nous devons réaliser dans tous les domaines et par tous les moyens pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs.

4 Vérification des hypothèses :

Après l'analyse et l'interprétation des données, on arrive à l'étape de la vérification des hypothèses proposées au début de notre étude.

5 Première hypothèse :

L'enquête réalisée, montre que la majorité des employés dans l'entreprise portuaire de Bejaia jugent que l'environnement et les conditions de travail sont défavorable, ils ont déclaré que climat de travail influe directement sur leur état de santé physique et mental, suite au nuisance qui résulte à la charge de travail, manque d'hygiène.

Tous les témoignages ont démontré que les conditions de travail sont importantes dans le domaine professionnelle et l'exercice des activités. Les employés ont expliqué que le manque des conditions favorable provoque des maladies et des risques qui affectent leur santé.

A partir des résultats obtenus sur le terrain, on peut dire que notre hypothèse qui est : « De mauvaise conditions de travail peuvent entrainer des risques professionnels. »est confirmé.

6 Deuxième hypothèse :

A travers une enquête menée à l'entreprise portuaire de Bejaïa, sur un échantillon varié (dockers, caristes, hommes de chêne), ils disent que malgré que l'entreprise ne cesse de donner de l'importance au conditions de travail, en adoptant différents modèles d'organisation pour assurer sa performance et celle des salariés. Et que malgré que L'EPB consacre une politique de prévention et des mesures de sécurité cella aide à réduire les risques, mais il n'empêche que les risques existent toujours ce qui veut dire qu'ils ne sont pas éliminés.

Notre enquête a infirmé notre hypothèse qui est : « Les mesures de sécurité et la politiques de prévention misent en place par l'EPB, peuvent éliminer les risques professionnels. »

***CONCLUSION
GÉNÉRALE***

Conclusion :

Dans cette recherche, nous avons voulu étudier l'impact des conditions de travail sur la santé des salariés ainsi que la prévention mise en œuvre, On a pu conclure enfin, que les bonnes conditions de travail doivent être mises à la disposition des salariés au sein de chaque organisation, car si elles ne sont pas prises en compte, automatiquement l'organisme meurt.

A travers l'étude que nous avons menée dans l'entreprise portuaire de Bejaia, et d'après nos observations sur le terrain on a remarqué qu'il existe plusieurs et différents risques chez les opérationnelles (dockers, hommes de chaîne et les caristes) au milieu de travail, glissement, écrasement par la machine ...etc.

Tous cela crée des problèmes dangereux sur la santé des travailleurs, c'est pour cela que chaque entreprise doit prendre en considération la prévention et la sécurité, pour assurer un climat favorable aux travailleurs.

Sur la base des réponses obtenues, on constate que les employés sont conscients des risques associés à leurs activités, et que certains d'entre eux utilisent les protections que l'entreprise l'EPB leur offre, notamment lorsqu'il s'agit de suivre les consignes de Sécurité.

À cette fin, on peut dire que la cause de la plupart des accidents liés au travail est l'inattention des travailleurs, ce qui entraîne des conséquences graves.

D'après notre enquête du terrain, on constate aussi que l'entreprise portuaire Bejaia donne l'importance à la démarche de prévention et fait des efforts pour éviter les risques professionnels et réduire le taux d'accident de travail, par l'amélioration des conditions de travail et l'utilisation des moyens de protection et de sécurité, à travers la formation des salariés au sein de l'entreprise et en dehors de l'entreprise.

LISTE
BIBLIOGRAPHIQUE

La liste bibliographique

- 1- Ambroise zagre, méthodologie de la recherche en sciences sociales, juin 2015 p60
- 2- Aktouf Omar, Méthodologie des Sciences sociales et approche en sciences sociales et approche qualitative des organisations Une introduction à la démarche classique et une critique (1987), p27
- 3- Auduberteau Sabrina, Gavino Karine, La prévention des risques professionnels : hygiène et sécurité au travail, COLLECTION « Les diagnostics de l'emploi territorial » hors-série n°5 P14
- 4- Amélioration la sécurité et la santé au travail dans les petites et moyennes entreprises, manuel du participant, p01
- 5- Abbassene, Cours Les troubles musculo squelettiques, p02
- 6- Ait ahmed ourida ,Polycopié de cours d'hygiène, sécurité et d'environnement , p 2,3.
- 7- Article liste des risques professionnels et document unique, posté 23/aout /2021.
- 8- Article PDF, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, p01
- 9- B. Rezk-kallah.service de medecin de travail, EHU Oran Accident du travail et maladies professionnelles aspect réglementaire, , p 01.
- 10- Bouhaddou Guide pratique Hygiène & Sécurité au Travail, , p03.
- 11- Berretima abdel- Halim, l'axe03 l'héritage scientifique du phénomène de la souffrance au travail, p201
- 12- Courdeau, introduction Le management de la santé et de la sécurité au travail, afnor édition, , p XII.
- 13- Courdeau Daniel, Jean-Marc Gey, Le management de la santé et de la sécurité au travail, maîtriser et mettre en œuvre l'OHSAS 18001, Afnor édition, P XV.
- 14- Chenard Jean-René, ergonomie, Santé et sécurité au travail, 1er trimestre 1989 Bibliothèque nationale du Québec, p50
- 15- Dab William, manager santé et sécurité au travail, pour une approche de la prévention des risques, édition de savoir, paris 2013, p42.
- 16- Domont Alain, santé, sécurité au travail et fonction publiques, Édition Masson, paris,2000, p14.
- 17- Ergonomie Aménagement des postes de travail, CUSSTR : Commission Universitaire de Sécurité et Santé au Travail Romande, p03

La liste bibliographique

- 18- Ergonomie Aménagement des postes de travail, CUSSTR : Commission Universitaire de Sécurité et Santé au Travail Romande, p10.
- 19-
- 20- Rousting gay, le travail autrement, édition Bordas, paris, 1982, p66.
- 21- Gordon mace, françois pétry, guide d'élaboration d'un projet de recherche en science social, 3eme Edition bruxelles, 2eme tirage 2004, p41
- 22- F. iles, dispositif de prévention des risques professionnels acteurs de prévention, 15 Décembre 2008, p 04, 05.
- 23- Fiche de savoir, PDF, Les composantes des conditions de travail et leurs enjeux, p01
- 24- Gervais Michèle et all, « Etude sur les conditions de travail, de santé et de sécurité des Travailleurs du Québec », l'institut de recherche Robert-Sauve en santé et sécurité de travail, 2006, Montréal Québec, p 1, 12, 80, 113.
- 25- Guide des programmes d'hygiène et de sécurité au travail, Travail sécuritaire NB, en juin 2014, p04.
- 26- Guide des programmes d'hygiène et de sécurité au travail, Travail sécuritaire, juin 2014.
- 27- Ismaïl sossey-alaoui , Hygiène, Sécurité et Environnement, p 5,9,10.4
- 28- Introduction à l'hygiène du travail, Bernhard Claude-Alain, Série Protection de la santé des travailleurs, n° 6, p02
- 29- L'évaluation et gestion des risques, copyright by itm / aaa/dsat, p05.
- 30- l'évaluation et la gestion des risques pdf, Une édition d'Association d'Assurance contre les Accidents, Inspection du travail et des mines, Direction de la Santé – Division de la Santé au Travail
- 31- MOUTON Jean Pierre et CHABOUD Jack, la sécurité en entreprise, édition Dunod, 2003. P48.
- 32- Ministère de travail, de l'emploi et de la santé, condition de travail, édition, Bilan, 2011, p14 .
- 33- Manuel du participant, Améliorer la sécurité et la santé au travail dans les petites et moyennes entreprises, p13
- 34- Touate samira Bennouna, amina, l'amélioration des conditions et relations au travail comme levier de performance sociale, septembre -2019, p109.

La liste bibliographique

35- Troubles musculo squelettiques PDF, Janvier 2015, p07

36- Waguih geadah, louis patry, programme de surspécialité en médecine de travail, juin2014, p01.

Dictionnaire.

- 1- Dictionnaire Larousse
- 2- Toupictionnaire, Le dictionnaire de politique

Site internet :

- 1- [Http// : www beswic.be. /Fr/news-bord/6th](http://www.beswic.be/Fr/news-bord/6th), européen. Consulter le 23mai2022 à 14h10
- 2- <http://fr.ap-hm.fr/sante-prevention/definition-concept> consulté le 17.06.2022 à 14 :28h.
- 3- <https://www.editions-legislatives.fr/risques-professionnels>, consulté le 17.06.2022 à 15:07h.
- 4- <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/conditions-de-travail>, consulté le 17.06.2022 à 19 :02h
- 5- <https://www.maxicours.com>, consulté le 30 avril 2022 à 16 :10 :h
- 6- <https://www.maxicours.com> cours, Les enjeux des conditions de travail.
- 7- <https://www.maxicours.com> consulté le 05 /06/2022 à 16 :37h
- 8- <https://www.exemples-cv.net/travail> l'Er-en-Algérie-queelles-conditions-de-travail consulté le 26/ 05/2022 à 21:20h
- 9- <https://www.droit-travail-france.fr>, consulté le 20 mai 2022 à 22 :53 h
- 10- <https://www.espace-cssct.fr>, quelle-est-la-liste-des-risques-professionnels, consulté le 16 avril 2022.
- 11- <https://www.nutcache.com> outils-gestion-des-risques consulté le 17 mai 2022 à 21 :53h
- 12- <https://www.cchst.ca/oshanswers>, consulté le 20 avril 2022 à 21:06h
- 13- <http://www.fr.ap-hm.fr>, consulté le 25 avril 2022 à 22 :55 H
- 14- <https://www.officiel-prevention.com>, consulté 23 avril 2022 à 22 :49 H
- 15- <https://www.inrs.fr/demarche/formation-information/ce-qu-il-faut-retenir.html>, consulté le 02 Avril 2022 à 15 :35 h

La liste bibliographique

ANNEXES

1. Guide d'entretien

• Données personnelles :

1- sexe : homme / femme

2- âge :

3- situation familiale :

Marié - divorcé(e) - célibataire

4- niveau d'instruction

5- poste occupé

6- ancienneté au poste

• Sur les conditions de travail :

1- comment jugez-vous les conditions de travail dans l'entreprise l'EPB ?

2- Comment jugez-vous l'hygiène et la sécurité au sein de votre entreprise ?

3- l'exercice de votre activité nécessite quelles conditions ?

4- quelles sont les missions liées à votre poste ? Vos missions sont réalisées

Individuellement ou en groupe ?

5- avez-vous une pause pendant l'exercice de votre activité ?

6- pensez-vous que l'environnement de travail influe sur votre santé ?

• Sur les risques :

1- Existe-t-il des risques au sein de votre entreprise si oui quel genre de risque ?

2- quels sont les risques liés à votre activité ?

3- ces risques ont-ils un impact sur votre santé ? Si oui comment ?

4- êtes-vous déjà victime d'un accident de travail ? Si oui quel genre d'accident ?

5- Connaissez-vous des collègues victimes ?

- **Sur les mesures de prévention :**

1- Quelles sont les mesures de sécurité qui existent dans votre entreprise ?

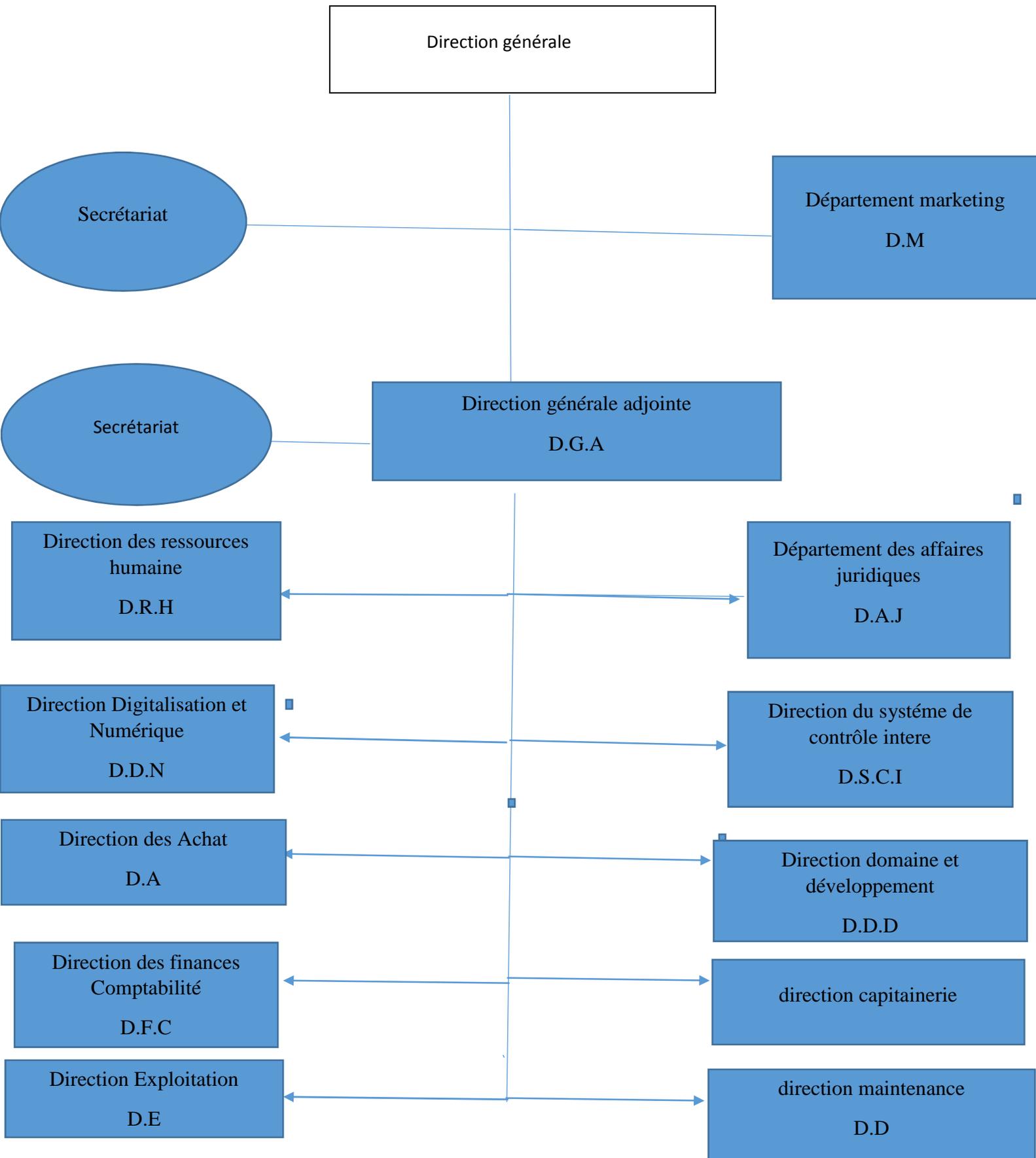
2- D'après vous les moyens consacrés par l'EPB en matière de prévention ont-ils assuré une sécurité au travail ?

3-Quels sont les moyens de sécurité consacrés par l'EPB ?

- Sont-ils de bonne qualité ?

4- Suivez-vous une formation pour pouvoir faire votre travail en toute sécurité ? Si oui quel genre de formation ?

5- d'une manière générale, la politique de prévention consacrée par l'EPB a-t-elle réduit réellement les risques professionnels ?



Source : L'EPB, 2022

Résumé :

L'étude effectuée au niveau de l'entreprise portuaire de Bejaia dans la préparation du diplôme de master en sociologie de la santé sur le thème (prévention de la santé et sécurité au travail), nous a permis de nous mettre évidence l'importance de l'amélioration des conditions du travail et le rôle de la prévention dans la sécurité.

L'objectif de cette recherche est de comprendre et montrer l'état des risques au travail dans les entreprises algériennes plus précisément, l'entreprise L'EPB, tout en cherchant à découvrir les différents risques qui menacent les travailleurs durant l'excursion de leurs tâches, la nature des conditions de travail et la politique de prévention adopter par cette entreprise.

Mots clés : Prévention, sécurité au travail, santé au travail, entreprise, maladie professionnel, accident de travail.

Abstract:

The study carried out at the level of the port company of Bejaia in the preparation of the master's degree in sociology of health on the theme (prevention of health and safety at work), allowed us to highlight the importance of improving working conditions and the role of prevention in safety.

The objective of this research is to understand and show the state of the risks at work in the Algerian companies more precisely, the company L'EPB, while seeking to discover the various risks which threaten the workers during the excursion of their tasks, the nature of the working conditions and the prevention policy adopted by this company.

Keywords: Prevention, safety at work, health at work, company, occupational disease, accident at work.